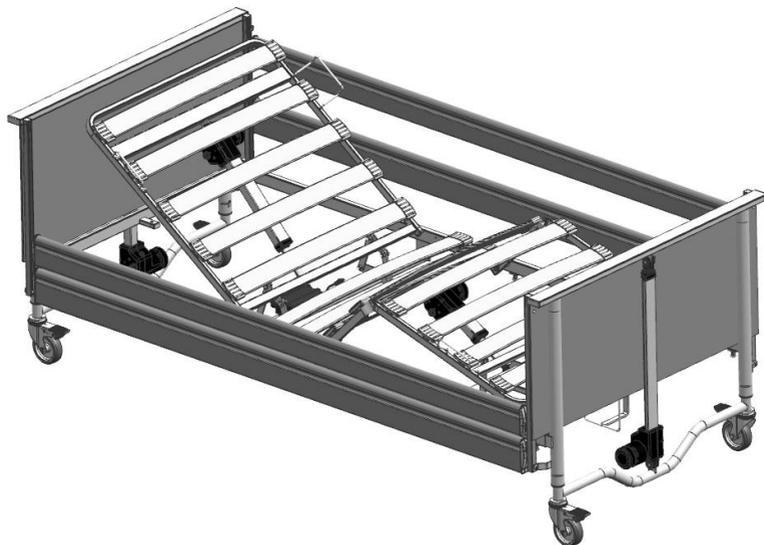


Instructions de montage et d'utilisation

Lits médicalisés

- domiflex[®] 3
- domiflex[®] 3 plus
- domiflex[®] 3 low

.bock^{///}



Cette page a été laissée vide intentionnellement.

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir acheté un lit médicalisé de la société Hermann Bock GmbH. Vous disposez désormais d'un équipement de soin longue durée, doté de fonctions haut de gamme et garantissant une sécurité optimale.

Nos lits médicalisés à commande électrique vous assurent un confort de couchage optimal et permettent à la fois de prodiguer des soins de manière professionnelle. Cet article est tout particulièrement adapté aux personnes dépendantes, dont la confiance doit être renforcée et la santé protégée. Ces conditions ont été prises en compte lors de la conception de cet équipement de soin.

Nous vous prions de respecter à la lettre les consignes de sécurité et d'utilisation et d'effectuer la maintenance requise afin d'éviter des dysfonctionnements éventuels et des risques d'accident.



Klaus Bock

Sommaire

1 Généralités	6
Groupes cibles de ces instructions	6
1.1.1 Exploitant.....	6
1.1.2 Utilisateur.....	7
1.1.3 Patient / Résident.....	7
1.1.4 Personnel spécialisé	7
1.2 Explication des consignes de sécurité	8
1.3 Prise de connaissance, respect et conservation de ces instructions	8
1.4 Obtention des informations et des documents	8
2 Description du produit	9
2.1 Destination du produit.....	9
2.1.1 Indications	9
2.1.2 Contre-indications.....	10
2.1.3 Groupes cibles de patients	10
2.1.4 Utilisateurs.....	10
2.1.5 Environnement d'application	11
2.1.6 Performance et bénéfice clinique.....	11
2.1.7 Restrictions d'utilisation	12
2.2 Modèles et variantes de produits	13
2.3 Caractéristiques techniques.....	14
2.3.1 Spécification des matériaux.....	15
2.3.2 Conditions de transport, de stockage et de fonctionnement :	15
2.4 Prescriptions légales et normes observées	15
2.4.1 Déclaration de conformité.....	15
2.4.2 Normes appliquées et spécifications communes.....	15
2.5 Composants du produit	16
2.5.1 Le plan de couchage avec 4 zones fonctionnelles	16
2.5.2 Le châssis.....	16
2.5.3 Les barrières latérales	17
2.5.4 Composants électriques.....	17
2.5.5 Accessoires	19
2.5.6 Exigences envers les matelas.....	22
3 Instructions de sécurité	23
3.1 Utilisation sécurisée du lit médicalisé	23
3.2 Informations de sécurité sur le produit et l'emballage	25
3.2.1 Positionnement des plaques signalétiques.....	25
3.1.2 Plaque signalétique individuelle et générale, marquage charge de travail sécurisée	26
3.1.3 Explication des symboles.....	26
4 Préparation	27
4.1 Transport à l'aide du système de transport domiflex® 3	27
4.2 Installation.....	30

4.2.1	Exigences auxquelles le lieu de pose doit satisfaire.....	30
4.2.2	Contenu de la livraison.....	31
4.2.3	Montage du produit.....	32
4.2.4	Montage des accessoires.....	37
4.2.5	domiflex® 3 – Rangement du système de transport.....	43
5	Fonctionnement.....	44
5.1	Mise en service.....	44
5.2	Utilisation du produit.....	44
5.2.1	Utilisation des freins.....	44
5.2.2	Commande des fonctions de réglage électriques.....	44
5.2.3	Blocage des fonctions de réglage électriques.....	45
5.2.4	Utilisation des barrières latérales ininterrompues.....	46
5.2.5	Montage de la potence avec poignée triangle.....	48
5.2.6	Utilisation de la barre de redressement.....	48
5.2.7	Changement d'emplacement à l'intérieur du bâtiment.....	48
5.3	Mise hors service.....	49
5.4	Agir dans des situations d'urgence et exceptionnelles.....	49
6	Nettoyage, entretien et désinfection.....	50
6.1	Nettoyage et entretien.....	51
6.2	Désinfection.....	51
6.3	Nettoyage mécanique.....	52
7	Maintien en bon état.....	54
7.1	Maintenance.....	54
7.2	Inspection.....	54
7.3	Contrôles techniques de sécurité/contrôle de la sécurité électrique.....	54
	Liste d'inspection pour les lits médicalisés Bock.....	55
8	Aide au dépannage.....	57
8.1	Consignes de sécurité.....	57
8.2	Analyse des erreurs et mesures possibles.....	58
9	Démontage, remise à neuf et élimination.....	59
9.1	Démontage.....	59
9.2	Remise à neuf et recyclage.....	59
9.2.1	Utilisation durable grâce à la remise à neuf.....	59
9.2.2	Recyclage.....	59
9.3	Élimination du produit.....	59
9.3.1	Élimination des composants électriques.....	59
9.3.2	Élimination des matériaux d'emballage.....	59
9.3.3	Élimination des piles.....	59

1 Généralités

1.1 Groupes cibles de ces instructions

1.1.1 Exploitant

L'exploitant¹ d'un dispositif médical est toute personne physique ou morale responsable du fonctionnement de l'établissement de santé dans lequel le lit médicalisé est exploité ou utilisé par son personnel. Est également considéré comme exploitant toute personne qui, en dehors des établissements de santé, met à disposition des dispositifs médicaux dans son entreprise ou son établissement ou dans un lieu public. En outre, toute personne qui fournit à des patients des dispositifs médicaux destinés à être utilisés par eux-mêmes ou par des tiers à domicile ou dans un autre environnement privé en vertu d'une obligation légale ou contractuelle doit également assumer les obligations d'un exploitant. Les obligations de l'exploitant comprennent notamment :

- L'exploitant doit posséder la formation ou les connaissances et l'expérience nécessaires à l'exploitation.
- L'exploitant ne peut confier l'utilisation des lits médicalisés qu'à des personnes disposant de la formation, des connaissances et de l'expérience nécessaires à cet effet et ayant reçu des instructions sur le lit médicalisé à utiliser.
- Les dispositifs médicaux interconnectés ainsi que les dispositifs médicaux associés à des accessoires, logiciels inclus, ou d'autres objets ne peuvent être exploités que s'ils sont adaptés à cette utilisation combinée, compte tenu de leur destination et de la sécurité des patients, des utilisateurs, du personnel et des tiers.
- L'exploitant est responsable de la mise en œuvre des mesures de maintien en bon état, en particulier des inspections et des maintenances, qui sont nécessaires pour garantir en permanence le fonctionnement sûr et correct des dispositifs médicaux.
- L'exploitant doit tenir un inventaire de tous les lits médicalisés de l'établissement concerné.
- L'exploitant doit signaler immédiatement à l'autorité compétente tout événement présumé grave qui s'est produit.

¹ Cette instruction utilise la définition d'un « exploitant » conformément aux dispositions du règlement allemand relatif aux exploitants de dispositifs médicaux (MPBetreibV). En dehors de l'Allemagne, des réglementations et définitions nationales différentes peuvent s'appliquer.

1.1.2 Utilisateur

L'utilisateur est la personne qui utilise un lit médicalisé pour un patient. Les exigences envers l'utilisateur comprennent :

- L'utilisateur doit posséder la formation ou les connaissances et l'expérience nécessaires à l'utilisation.
- L'utilisateur doit avoir reçu des instructions sur la manière d'utiliser correctement le lit médicalisé.
- Les dispositifs médicaux interconnectés ainsi que les dispositifs médicaux associés à des accessoires, logiciels inclus, ou d'autres objets ne peuvent être utilisés que s'ils sont adaptés à cette utilisation combinée, compte tenu de leur destination et de la sécurité des patients, des utilisateurs, du personnel et des tiers.
- Avant d'utiliser un dispositif médical, l'utilisateur doit s'assurer du bon fonctionnement et de l'état correct du dispositif médical et respecter les instructions d'utilisation ainsi que les autres informations relatives à la sécurité et les consignes de maintien en bon état fournies.
- L'utilisateur professionnel doit signaler immédiatement à l'autorité compétente tout événement présumé grave qui s'est produit.

1.1.3 Patient / Résident

Les personnes dépendantes, handicapées ou infirmes qui sont couchées dans le lit médicalisé. Si le patient/résident est également utilisateur du lit médicalisé, il doit également être formé à la manipulation correcte du lit médicalisé.

1.1.4 Personnel spécialisé

On entend par personnel spécialisé tous les employés de l'exploitant qui, du fait de leur formation ou de leur instruction, sont habilités à livrer, monter, démonter et transporter le lit médicalisé. Ces personnes ont été initiées, outre à l'utilisation, au montage et au démontage du lit médicalisé, également aux consignes de son nettoyage et de sa désinfection.

1.2 Explication des consignes de sécurité



DANGER

Ce mot-clé signale une situation dangereuse imminente.
Le non-respect peut entraîner la mort ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT

Ce mot-clé signale une situation dangereuse possible.
Le non-respect pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.



PRUDENCE

Ce mot-clé signale une situation dangereuse possible.
Le non-respect peut entraîner une violation mineure ou modérée.



INFORMATION

Ce symbole signale des informations importantes.
Le non-respect peut entraîner des dommages matériels.

1.3 *Prise de connaissance, respect et conservation de ces instructions*

Lire et comprendre ce manuel et les consignes de sécurité avant d'utiliser ce produit. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Suivre toutes les instructions. Cela permet d'éviter les incendies, explosions, électrocutions ou autres dangers pouvant entraîner des dommages matériels et/ou des blessures graves, voire mortelles.

Conserver toutes les informations et instructions de sécurité de manière à ce que les informations nécessaires à l'utilisation du lit médicalisé soient accessibles à tout moment à l'utilisateur. Indiquer aux utilisateurs le lieu de dépôt de ces instructions d'utilisation et les transmettre aux utilisateurs suivants du produit.

1.4 *Obtention des informations et des documents*

La version actuelle de la documentation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.bock.net/unternehmen/downloads/> ainsi que via le code QR apposé à côté de la plaque signalétique.

2 Description du produit

2.1 Destination du produit

2.1.1 Indications

Le lit médicalisé sert à soulager un handicap ou à faciliter la vie des personnes dépendantes et du personnel soignant dans les maisons de retraite, les établissements de soins et de rééducation, ainsi que dans le cadre des soins à domicile.

Les lits sont utilisés lorsque, par ex., en raison

- de paralysies,
- de manque de force,
- de troubles moteurs,
- de déficits musculaires ou neuromusculaires,
- de malformations ou
- d'autres maladies affectant la stabilité ou la mobilité du tronc et le fonctionnement des extrémités, en particulier des jambes

un patient, qui n'est plus mobile de manière spontanée ou dont la mobilité est réduite, a besoin d'aide

- lors de la mobilisation dans ou hors du lit, par exemple
- pour monter dans le lit ou en sortir, même si les pieds doivent rester par sécurité en contact avec le sol, ou
- pour le transfert, par ex. vers ou depuis un fauteuil roulant, le lit doit être réglable en hauteur ou
- pour adopter une position allongée ergonomique et confortable dans le lit, ou
- pour adopter une position assise ergonomique et confortable dans le lit, ou
- lors du changement autonome de position et de posture dans le lit, ou
- pour soulager les douleurs liées à la position et à la posture.

De plus, les lits sont utilisés

- pour réduire les efforts du personnel soignant, ou
- pour aider aux soins de base ou de traitement, par ex. pour positionner le patient afin de faciliter sa respiration ou sa circulation sanguine, ou
- pour effectuer des mesures de posture et de positionnement en ménageant le dos, par ex. lors de mesures de soulagement de la pression ou de prévention des contractures, ou

- pour soulager le personnel soignant, par exemple en cas de personnel insuffisant ou réduit.
- lorsque les soins doivent être prodigués en totalité ou en partie au lit d'une personne dépendante qui n'est plus mobile spontanément ou dont la mobilité est réduite.

L'utilisation des lits est également indiquée lorsque le patient

- doit être protégé contre une chute par la mise en place des barrières latérales, ou
- doit être aidé pour la mobilisation lors de l'utilisation de barrières latérales divisées.

2.1.2 Contre-indications

Le lit médicalisé n'est **pas** adapté aux personnes présentant au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- taille inférieure à 146 cm **ou**
- poids inférieur à 40 kg **ou**
- indice de masse corporelle (IMC) inférieur à 17.

2.1.3 Groupes cibles de patients

Le lit médicalisé est adapté aux personnes dépendantes avec les caractéristiques suivantes :

- taille supérieure ou égale à 146 cm **et**
- poids supérieur ou égal à 40 kg **et**
- poids inférieur ou égal au poids maximal du patient indiqué sur la plaque signalétique **et**
- indice de masse corporelle supérieur ou égal à 17.

2.1.4 Utilisateurs

Les utilisateurs du produit sont

- le personnel spécialisé
- des profanes (par ex. membres de la famille)
- les patients

Chaque utilisateur doit être formé à l'utilisation du produit à l'aide de ces instructions d'utilisation. Voir également le chapitre 1.1.

2.1.5 Environnement d'application

Le lit médicalisé est destiné à être utilisé dans les environnements d'application 3 à 5 de la norme EN 60601-2-52 :

- Environnement d'application 3 : **soins de longue durée** dispensés dans une infrastructure médicale, où une surveillance médicale est exigée et où un contrôle est fourni si nécessaire, et où les appareils médicaux électriques utilisés dans les procédures de nature médicale peuvent être fournis pour maintenir, améliorer ou soutenir l'état du patient.
(Remarque : ceci inclut une utilisation dans les maisons de soins et de retraite, les centres de rééducation et les centres de gériatrie.)
- Environnement d'application 4 : **soins dispensés à domicile** et pour lesquels les appareils médicaux électriques sont utilisés pour atténuer ou compenser les effets d'une blessure, d'un handicap ou d'une maladie.
- Environnement d'application 5 : **soins externes (ambulatoires)**, dispensés dans un hôpital ou autre infrastructure médicale, sous surveillance médicale, et où les appareils médicaux électriques sont fournis pour les besoins des personnes malades, blessées ou handicapées, pour le traitement, le diagnostic ou la surveillance.

Pour les environnements d'application non autorisés, voir 2.1.7.

2.1.6 Performance et bénéfice clinique

Les lits médicalisés facilitent les soins prodigués par le personnel soignant professionnel et non professionnel formé, ainsi que par d'autres personnes formées (par ex. les proches).

Les lits médicalisés sont conçus pour compenser les handicaps et faciliter les soins médicaux et thérapeutiques. De plus, les lits médicalisés aident le personnel soignant à réagir de manière adéquate aux douleurs liées à la posture.

Les lits médicalisés offrent de nombreuses possibilités de réglage du plan de couchage, ce qui permet de choisir des positions adaptées aux indications médicales, telles que la position cardiaque à genoux pliés, des positions assises confortables ou des positions soulageant la pression.

Le plan de couchage des lits médicalisés, combiné au matelas (à choisir individuellement si nécessaire) et aux possibilités de réglage du plan de couchage, aide le personnel soignant à gérer les forces de pression, de frottement et de cisaillement.

Grâce à leur dossier ergonomique, les lits médicalisés permettent une position assise physiologique et aident le personnel soignant à gérer les forces de pression, de frottement et de cisaillement.

Les lits médicalisés réduisent la poussée vers le pied grâce à un recul du relève-buste (compensation du matelas) en option, ce qui augmente le confort de couchage et diminue les forces de frottement et de cisaillement exercées sur la peau.

Les lits médicalisés ont des surfaces lisses qui facilitent les mesures d'hygiène lors de la remise à neuf.

Grâce à leur réglage en hauteur, les lits médicalisés permettent au personnel soignant et aux autres personnes chargées des soins de travailler à une hauteur qui ménage le dos.

Les lits médicalisés facilitent la mobilisation tout en garantissant la sécurité grâce au réglage en hauteur du plan de couchage. Ils favorisent ainsi la mobilité autonome et la sécurité tant pour la personne alitée que pour le(s) soignant(s).

Les lits médicalisés peuvent être utilisés de manière intuitive aussi bien par le personnel soignant professionnel que par des profanes. Une formation préalable est nécessaire. Les lits peuvent être utilisés aussi bien par les personnes alitées que par d'autres personnes.

Les lits médicalisés sont adaptés à un usage multiple. Avant chaque nouvelle utilisation, respecter les exigences de nettoyage et de désinfection du chapitre 6 et les exigences de maintien en bon état du chapitre 7.

2.1.7 Restrictions d'utilisation

Respecter les indications fournies au point 2.1.2 « Contre-indications » !

Le poids de la personne ne doit **pas** dépasser le poids maximal indiqué sur la plaque signalétique.

Le lit médicalisé ne convient **pas** au transport de patients. Ce type de lit médicalisé est prévu exclusivement pour un déplacement dans la chambre du patient - même si le patient est alité, par exemple lors du nettoyage ou pour un meilleur accès au patient.

La fonction décline (Trendelenburg) **ne doit être utilisée que** par du personnel médical qualifié. Les lits médicalisés destinés à l'environnement d'utilisation 4 sont équipés d'une télécommande qui ne permet pas d'activer la fonction décline (Trendelenburg).

Le lit médicalisé n'est **pas** destiné à être utilisé dans les environnements d'application 1 et 2 conformément à la norme EN 60601-2-52.

- Environnement d'application 1 : **soins intensifs** dispensés dans un hôpital où une surveillance médicale continue et un contrôle constant sont exigés, et où la mise à disposition de systèmes/d'équipements d'assistance vitale utilisés dans les procédures de nature médicale est essentielle pour maintenir ou améliorer les fonctions vitales du patient
- Environnement d'application 2 : **soins de courte durée** dispensés dans un hôpital ou autre infrastructure médicale, où une surveillance et un contrôle médicaux sont exigés, et où les appareils médicaux électriques utilisés dans les procédures de nature médicale sont souvent fournis pour maintenir, améliorer ou soutenir l'état du patient.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure par électrocution

Les lits ne disposent pas d'un port spécial pour le raccordement d'une compensation de potentiel.

Ne pas utiliser simultanément avec ce lit médicalisé des appareils électriques médicaux reliés au patient par voie intravasculaire ou intracardiaque !

L'exploitant des dispositifs médicaux est responsable de la conformité de la combinaison des appareils aux exigences en matière de sécurité électrique (EN 60601-1).

2.2 Modèles et variantes de produits

Le tableau suivant présente les modèles disponibles dans leur version de base, ainsi qu'avec des moteurs de classe de protection IPX6 (« wash ») et/ou avec des rails de renfort installées pour une charge de travail plus élevée et un poids maximal du patient augmenté (« à 185 ») :

Moteur pour plan de couchage	Hauteur du plan de couchage	Modèle (non renforcé, IPX4)	Ajout	
			IPX6	Renforcé
Entraînement double	35 - 80 cm	<i>domiflex</i> ® 3	-	185
Entraînement double	24 - 69 cm	<i>domiflex</i> ® 3 low	-	185
Entraînement double	24 - 80 cm	<i>domiflex</i> ® 3 low 24 80	-	185
Entraînements individuels	35 - 80 cm	<i>domiflex</i> ® 3 plus	wash	185
Entraînements individuels	24 - 69 cm	<i>domiflex</i> ® 3 plus low	wash	185
Entraînements individuels	24 - 80 cm	<i>domiflex</i> ® 3 plus low 24 80	wash	185

2.3 Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques	domiflex® 3			domiflex® 3 plus		
	Standard et 185	low et low 185	low 24 80 et low 24 80 185	Standard et 185	low et low 185	low 24 80 et low 24 80 185
Dimensions du plan de couchage : cm	Largeurs : 75, 80, 90, 100, 105, 110 Longueurs : 175, (200)*, 180 (200)*, 200 (220)*					
Hauteur : cm	81**	78**	89**	81**	78**	89**
Largeur : cm	Plan de couchage + 11					
Longueur : cm	Plan de couchage + 11					
Charge de travail sûre standard : kg	190					
Charge de travail sûre renforcée (« 185 ») : kg	220					
Poids max. de personne Standard : kg	155					
Poids max. de personne Renforcé (« 185 ») : kg	185					
Réglage en hauteur : cm	35 - 80	24 - 69	24 - 80	35 - 80	24 - 69	24 - 80
Longueur du relève-buste : cm	66			77,5		
Hauteur de la barrière latérale : cm	40 (au-dessus de la hauteur du cadre)					
Diamètre roulettes : cm	10					
Hauteur garde au sol : cm	> 15	> 15***	> 15***	> 15	> 15***	> 15***
Angle de réglage						
Relève-buste	70 °					
Relève-cuisses	42 °					
Repose-jambes inférieur	16 °					
Position Trendelenburg	12,6 °					
Poids (90 x 200)						
Total avec barrière latérale en bois : kg	72	73	75,4	76,8	78	80,4
Plan de couchage, tête : kg	13,8			20,4		
Plan de couchage, pieds : kg	11,6			14,6		
Panneau : kg	15,3	15,8	17	15,3	15,8	17
Entraînement double : Kg	4,6			n. a.		
Barrière latérale en bois (jeu) : kg	11,4					
Caractéristiques électriques						
Niveau sonore : dB(A)	< 65					
Tension d'entrée : V	200-240					
Fréquence : Hz	50/60					
Tension de sortie : V	35					
Consommation en courant électrique max. : A	2,4					
Puissance nominale : W	219					
Durée de vie prévue (années)	10					

Toutes les pièces et données sont mises à jour en permanence et peuvent par conséquent différer des données indiquées. Les caractéristiques techniques des variantes peuvent différer.

* Toutes les données entre parenthèses se réfèrent au lit médicalisé domiflex® 3 avec rallonge de lit installée.

** La hauteur totale de tous les modèles domiflex® 3 augmente de 890 mm en cas d'utilisation d'une potence.

*** Se réfère à la position d'accès (arrêt avant course vers la position basse)

2.3.1 Spécification des matériaux

Acier

- Acier S235JR avec revêtement en poudre polyester
- Acier S235JR galvanisé (passivé bleu)

Bois

- Panneaux MDF avec film décoratif
- Montants en bois avec film décoratif
- Lattes en bois en bouleau

Plastique

- Plastique ABS PC
- Plastique POM
- Plastique PA6
- Plastique PP

Composants électriques

- Plastique PP / POM / PA et aluminium anodisé

2.3.2 Conditions de transport, de stockage et de fonctionnement :

	Transport et stockage	Fonctionnement
Température	0 °C à +40 °C	10 °C à +40 °C
Humidité relative de l'air	20 % à 80 %	20 % à 70 %
Pression atmosphérique	800 hPa à 1060 hPa	

2.4 Prescriptions légales et normes observées

2.4.1 Déclaration de conformité

Nous, Hermann Bock GmbH, déclarons sous notre seule responsabilité que ce dispositif médical est conforme aux exigences des directives et réglementations suivantes :

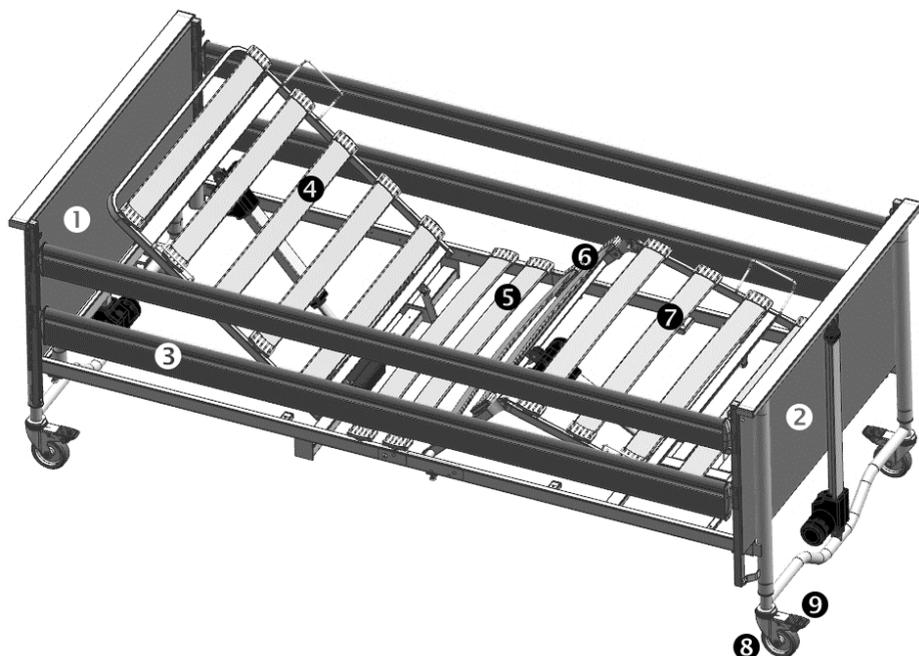
- REGULATION (EU) 2017/745 (MDR) of 5 April 2017 on medical devices
- DIRECTIVE 2011/65/EU of 8 June 2011 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment (RoHS)

La déclaration de conformité la plus récente se trouve sur notre site web : www.bock.net

2.4.2 Normes appliquées et spécifications communes

EN 60601-1	EN 60601-1-11	EN ISO 10993-1
EN 60601-1-2	EN 60601-2-52	EN ISO 14971
EN 60601-1-6	EN 62366	EN ISO 15223-1

2.5 Composants du produit



2.5.1 Le plan de couchage avec 4 zones fonctionnelles

Le plan de couchage est équipé en série d'un sommier à lattes confort (ou peut être équipé en option de lattes en aluminium) et divisé en quatre zones fonctionnelles :

- Relève-buste ④
- Siège fixe ⑤
- Relève-cuisses ⑥ et
- Repose-jambes inférieur ⑦.

Selon le modèle, les éléments du plan de couchage sont réglables via des entraînements individuels (ici sur la photo) ou via un entraînement double.

2.5.2 Le châssis

Le châssis se compose de deux panneaux identiques ①/② reliés entre eux par le cadre du plan de couchage. Le réglage en hauteur s'effectue à l'aide de moteurs de levage fixés aux panneaux. Le lit peut être déplacé à l'intérieur de la pièce à l'aide de quatre roulettes ③ qui peuvent être bloquées individuellement à l'aide d'un levier de frein ⑨.

2.5.3 Les barrières latérales

Chaque lit médicalisé est équipé des deux côtés de deux barrières latérales **3** ayant une hauteur de sécurité particulière. Les barrières latérales se déplacent dans un rail et peuvent être levées ou abaissées grâce à un bouton de déclenchement. Les coulisses sont équipées d'un amortisseur de choc.

2.5.4 Composants électriques

2.5.4.1 Les unités d'entraînement

Selon le modèle (voir 2.2), l'unité d'entraînement se compose d'un entraînement double ou de deux entraînements linéaires séparés pour le relèvement-buste réglable électriquement et les repose-jambes inférieurs / relèvement-cuisses :

- domiflex[®] 3 : Système avec entraînement double
- domiflex[®] 3 plus : Système avec entraînements linéaires séparés

Le réglage en hauteur du lit s'effectue à l'aide d'un entraînement linéaire dans chaque panneau. Les moteurs et la télécommande sont raccordés à l'entraînement double ou au boîtier de commande. Dans le bloc d'alimentation, la tension d'entrée est convertie en courant continu basse tension de 35 V max. Cette basse tension de protection non dangereuse alimente les moteurs et la télécommande. Les câbles sont pourvus d'une double isolation et le bloc d'alimentation dispose d'un fusible primaire.

L'abaissement d'urgence interne s'effectue à l'aide d'une ou deux piles monoblocs de 9 volts (à droite sur la photo).

Les unités d'entraînement offrent une protection contre les chocs électriques conformément à la classe de protection II. La protection contre les projections d'eau est assurée conformément aux indices de protection IPX4 ou IPX6 (pour les modèles « wash »).

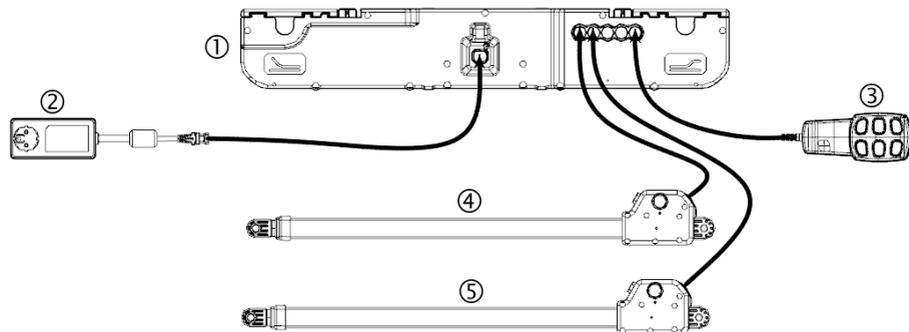


AVERTISSEMENT

Danger en cas de défaillance de l'abaissement d'urgence

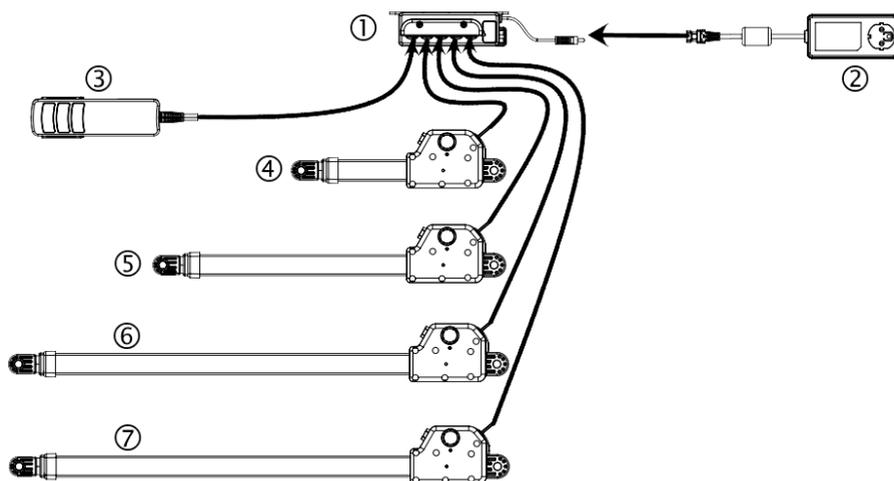
Le bon fonctionnement des piles 9 volts du boîtier de commande doit être vérifié une fois par an et celles-ci doivent être remplacées si nécessaire, en particulier après une seule utilisation du dispositif d'abaissement d'urgence. En outre, des contrôles visuels réguliers doivent être réalisés.

2.5.4.1.1 Système à entraînement double - domiflex® 3



① Entraînement double	② Bloc d'alimentation à découpage externe (SMPS)
③ Télécommande	④ ⑤ Moteur de panneau de finition

2.5.4.1.2 Système à entraînements linéaires séparés - domiflex® 3 plus



① Boîtier de commande	② Bloc d'alimentation à découpage externe (SMPS)
③ Télécommande	④ Repose-jambes inférieur / Relève-cuisses
⑤ Moteur du relève-buste	⑥ ⑦ Moteur de panneau de finition

2.5.4.2 Le bloc d'alimentation à découpage externe (SMPS)

L'entraînement possède un fusible primaire dans la fiche d'alimentation. Le bloc d'alimentation à découpage (Switch Mode Power Supply, SMPS) est un transformateur électronique qui ne chauffe que très peu en cas de charge et inclut une surveillance électronique de performance. Cela implique une tension constante jusqu'à la charge limite (aucune perte de vitesse) et une protection élevée contre la surcharge. Le transformateur externe garantit la sécurité à partir de

la prise de courant puisqu'il y convertit directement la tension réseau en une basse tension de protection, à laquelle fonctionne le lit médicalisé. Il est relié au câble d'alimentation réseau au moyen d'un système de connexion, afin qu'il puisse être remplacé séparément en cas de défaut.

Le bloc d'alimentation est conforme aux directives européennes pour les appareils électromagnétiques. C'est pour cette raison qu'il présente une faible consommation d'énergie, 0,5 watt max. en mode de veille, et peut être utilisé avec des tensions d'entrée variables de 200 à 240 V.

L'alimentation à découpage SMPS dispose d'une DEL qui peut indiquer les états de fonctionnement suivants :

- DEL allumée : Prêt à l'emploi
- DEL éteinte : Déchargé, pas connecté
- DEL clignotante : Erreur, surcharge thermique ou court-circuit

Après avoir débranché la fiche d'alimentation ou le moteur, la DEL « scintille » encore et s'éteint ensuite.

2.5.4.3 Télécommande

Les fonctions de base peuvent être commandées à l'aide de la télécommande par simple pression du doigt sur les touches de commande. Les touches de commande individuelles sont marquées des symboles correspondants. Les servomoteurs fonctionnent tant que la touche correspondante reste enfoncée. Un câble spiralé offre la liberté de mouvement requise lors de l'utilisation.

Le dispositif de suspension monté à l'arrière permet d'accrocher la télécommande directement sur le lit médicalisé - ce qui est favorable en particulier lors du nettoyage et des soins. Le fait de pouvoir clipser la télécommande sur un endroit adapté du lit permet d'éviter toute position éventuellement gênante de la télécommande.

Les éléments fonctionnels de la télécommande sont expliqués au point 5.2.2.

2.5.5 Accessoires



AVERTISSEMENT

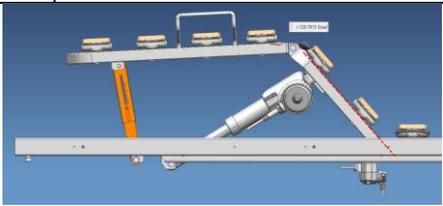
Risque de blessure par coincement

Utiliser exclusivement des accessoires homologués par Hermann Bock GmbH pour le lit médicalisé !

En cas d'utilisation d'accessoires ou d'appareils indispensables aux soins médicaux à proximité immédiate du lit médicalisé, par ex. des pieds à perfusion, veiller à écarter tout risque d'écrasement ou de cisaillement pour la personne se trouvant dans le lit médicalisé lors du réglage du relève-buste et du relève-jambes.

N° d'art.	400	Désignation :	Rallonge de lit
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour prolonger le plan de couchage à 220 cm ■ Poids : 15 kg ■ Avec longeron de la barrière latérale 220 cm ■ Attention : Les anciennes versions de la rallonge de lit ne peuvent pas être utilisées avec le domiflex® 3 actuel ! 			
N° d'art.	92320	Désignation :	Potence avec poignée triangulaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ Inclus dans la livraison standard ■ La hauteur totale de tous les lits médicalisés décrits dans ces instructions augmente de 890 mm en cas d'utilisation d'une potence. ■ Charge de travail sûre : 75 kg ■ Poids : 6,5 kg 			
N° d'art.	890.01581 (beige) 890.01806 (bleu)	Désignation :	Rembourrage de la barrière latérale
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour rembourrer le longeron de la barrière latérale ■ Réduit le risque de coincement pour les patients présentant des risques anatomiques particuliers ■ Poids : 1,4 kg 			
N° d'art.	90950	Désignation :	Rehausse de la barrière latérale
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour rehausser la barrière latérale de 10 cm ■ En cas d'utilisation de matelas d'une hauteur > 16 cm (maximum 26 cm) ■ Montage sans outil ■ Poids : 3 kg 			
N° d'art.	405	Désignation :	Barre de redressement avec traverse de fixation
<ul style="list-style-type: none"> ■ Blocage possible par paliers de 90° ■ Charge de travail sûre : 40 kg ■ Poids : 3 kg 			

N° d'art.	92712	Désignation :	Rails de renfort
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour augmenter la charge de travail sûre et le poids maximal du patient du domiflex® 3 ■ Montage des deux côtés nécessaire ■ Charge de travail sûre : 220 kg ■ Poids maximal du patient : 185 kg ■ Poids : 9,6 kg 			
N° d'art.	92881	Désignation :	Entretoises de renfort
<ul style="list-style-type: none"> ■ Disponible uniquement pour les livraisons hors d'Allemagne ■ Pour augmenter la charge de travail sûre et le poids maximal du patient du domiflex® 3 ■ Montage des deux côtés nécessaire ■ Des barrières latérales doivent être installées sur le lit médicalisé ■ Charge de travail sûre : 220 kg ■ Poids maximal du patient : 185 kg ■ Poids : 0,75 kg 			
N° d'art.	800.00507	Désignation :	Télécommande avec fonction décline (Trendelenburg)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour utiliser la position décline (Trendelenburg), la position proclive (Anti-Trendelenburg) et la position confort ■ À utiliser uniquement par du personnel soignant professionnel ■ Poids : 0,3 kg 			
N° d'art.	414	Désignation :	Barrière latérale SR2
<ul style="list-style-type: none"> ■ Barrière latérale rabattable ■ Alternative aux barrières latérales standard ■ Recouvrement 2/3 de la longueur du plan de couchage ■ Poids : 6,1 kg 			

N° d'art.	920.04743	Désignation :	Crémaillère de réglage pour le repose-jambes inférieur
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une crémaillère peut être intégrée dans la zone des pieds. ■ Réglage du repose-jambes inférieur à 90° possible ■ Poids : 0,5 kg 			
N° d'art.	920.04758	Désignation :	Jeu de vis domiflex 3
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour vissage optionel ; en complément des loquets de traction (jeu de 4) 			
N° d'art.	206.00395	Désignation :	Pile monobloc 9 volts
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour l'abaissement d'urgence sur l'entraînement double ou sur le boîtier de commande 			

2.5.6 Exigences envers les matelas

En principe, tous les matelas en mousse et en latex qui répondent aux spécifications suivantes peuvent être utilisés sur les lits médicalisés de Hermann Bock GmbH :

Dimensions (L x l)	En fonction des dimensions du plan de couchage
Masse volumique	Au minimum 35kg/m ³
Hauteur	Au minimum 10 cm, au maximum 16 cm

Pour les matelas plus épais, une barrière emboîtable supplémentaire (rehausse de la barrière latérale, voir 2.5.5), disponible en option, doit être utilisée. La hauteur de la barrière latérale au-dessus du matelas doit être d'au moins 22 cm.

<p>En cas d'utilisation de matelas en mousse, nous vous recommandons des encoches ou des entailles pour une meilleure adaptation au plan de couchage.</p>	
---	---

3 Instructions de sécurité

3.1 Utilisation sécurisée du lit médicalisé

L'utilisation conforme du lit médicalisé s'avère primordiale aussi bien pour éviter tout danger pour la personne dépendante que pour garantir la sécurité des proches et/ou du personnel soignant. La condition préalable à cela est l'installation et l'utilisation correctes du lit médicalisé. La constitution physique individuelle de la personne dépendante ainsi que le type et la gravité du handicap sont aussi des éléments à prendre impérativement en compte lors de l'utilisation du lit médicalisé.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas de mauvaise utilisation

Le lit médicalisé peut être utilisé par principe par le personnel soignant, par des proches ayant reçu une formation correspondante ou en présence de personnes initiées.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à des réglages motorisés involontaires

Avant que l'utilisateur, par ex. le personnel soignant ou les proches aidants, ne quitte la pièce, il faut

- mettre le plan de couchage dans la position la plus basse,
- sur la télécommande, activer la fonction de verrouillage en tournant en conséquence la clé dans la serrure se trouvant à l'arrière,
- retirer la clé et
- procéder à un contrôle en vérifiant le verrouillage fiable des fonctions de la télécommande.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure par coincement

- Utiliser exclusivement des accessoires homologués par Hermann Bock GmbH pour le lit médicalisé ! Cela vaut en particulier pour les barrières latérales.
- Lors du réglage du plan de couchage, veiller à ce qu'aucun membre du corps ne se trouve entre les barrières latérales ! Même si les barrières latérales sont réglées, il faut veiller à ce que la personne soignée soit dans une position allongée correcte.
- Avant tout réglage électrique, s'assurer qu'aucun membre du corps ne se trouve dans la zone de réglage entre le châssis et la partie supérieure ou inférieure du lit. Assurer également que personne ni animal de compagnie ne se trouve entre le sol et le plan de couchage en

position haute ! Les risques d'écrasement sont particulièrement élevés dans ces zones.

Ces mesures devraient notamment être prises

- lorsque la personne dépendante, en raison de son handicap, n'est pas en mesure d'utiliser de manière sûre la télécommande,
- lorsque la personne dépendante ou le personnel soignant peut être mis en danger par des déplacements involontaires,
- lorsque les barrières de sécurité latérales sont en position relevée et qu'il existe des risques d'écrasement et de coincement,
- lorsque des enfants sans surveillance séjournent dans la pièce où se trouve le lit médicalisé.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure

En cas de dysfonctionnement ou de défaillance fonctionnelle, les personnes alitées doivent être immédiatement retirées du lit médicalisé.

Tout travail de service ou de maintenance est interdit pendant que le lit médicalisé est utilisé par une personne.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure par électrocution

Les lits ne disposent pas d'un port spécial pour le raccordement d'une compensation de potentiel.

Ne pas utiliser simultanément avec ce lit médicalisé des appareils électriques médicaux reliés au patient par voie intravasculaire ou intracardiaque !

L'exploitant des dispositifs médicaux est responsable de la conformité de la combinaison des appareils aux exigences en matière de sécurité électrique (EN 60601-1).



ATTENTION

Risque d'endommagement en cas de réglage

Avant de régler le plan de couchage, veiller à ce qu'aucun objet ne se trouve à proximité immédiate ou sous le lit médicalisé.



ATTENTION

Risque d'endommagement de la télécommande /de l'unité de commande

S'assurer que la télécommande ou l'unité de commande non utilisée est correctement accrochée sur le lit médicalisé et ne peut pas tomber.

Le poids admissible du patient dépend du poids total des accessoires présents ou montés (matelas ou appareils électriques médicaux supplémentaires). Pour la charge de travail sécurisée, voir la plaque signalétique sur le cadre du plan de couchage.



ATTENTION

Risque d'endommagement en cas d'utilisation non conforme

Le lit médicalisé doit être utilisé exclusivement pour les soins et le couchage de personnes. Les possibilités de réglage au niveau de la tête et au niveau des pieds servent exclusivement à positionner de manière flexible la zone correspondante du corps du patient. Le lit médicalisé ne doit être utilisé qu'à des fins pour lesquelles il a été conçu et ne doit pas être utilisé différemment ou de manière non conforme.

Le relève-buste et le repose-jambes ne doivent pas être chargés du poids total d'un corps lorsqu'ils sont en position relevée (par exemple en s'asseyant sur le relève-buste).

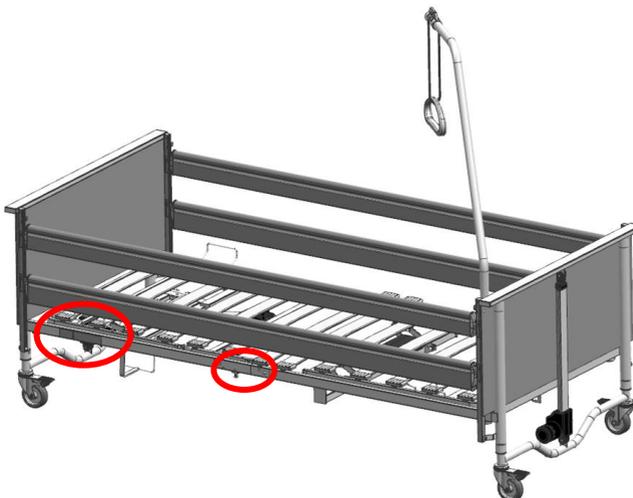
Pour mettre le lit médicalisé hors service et pour arrêter les fonctions en toute sécurité, débrancher la fiche d'alimentation de la prise de courant.

3.2 Informations de sécurité sur le produit et l'emballage

Chaque lit médicalisé dispose d'une plaque signalétique générale et d'une plaquette individuelle.

3.2.1 Positionnement des plaques signalétiques

Les plaques signalétiques se trouvent sur le cadre du plan de couchage, côté pieds :



Sur les modèles de la série domiflex® 3, le poids maximal du patient et la charge de travail sûre sont indiqués sur une étiquette séparée au milieu du plan de couchage. L'installation d'éléments de renfort (voir 4.2.4.6 et 4.2.4.7) entraîne le recouvrement du marquage d'origine par les données du poids augmenté maximal du patient ou de la charge de travail sûre augmentée maximale.

3.2.2 Plaque signalétique individuelle et générale, marquage charge de travail sécurisée

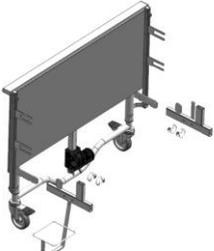
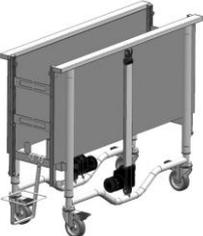
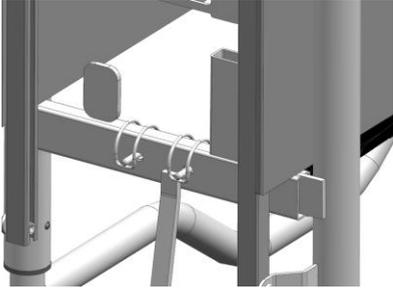
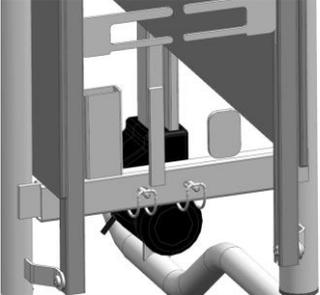


3.2.3 Explication des symboles

	Numéro de référence		Poids maximal du patient
	Numéro de série		Charge de travail sûre
	Unique Device Identification conformément au règlement MDR	max.	Poids total maximal du lit médicalisé, y compris la charge de travail sûre
	Date de production (année - mois)		Dispositif médical
	Marquage CE de conformité selon le règlement MDR		Description physique d'un adulte
	Suivre les instructions d'utilisation		Respecter les consignes relatives à la dimension et à l'épaisseur du matelas
IPX4/IPX6	Protection de l'équipement électrique contre les projections d'eau		Adresse du fabricant
	Pièce pour une application médicale de type B		Marquage de conformité UK (Royaume-Uni)
	Utiliser uniquement dans des locaux secs		Représentant autorisé pour UK (Royaume-Uni)
	Classe de protection II (isolation double, isolation de protection)		Mandataire suisse (CH-Rep)
	Au sein de l'Union Européenne, l'article doit être éliminé via une collecte sélective. Le produit ne peut pas être éliminé avec les déchets ménagers.		

4 Préparation

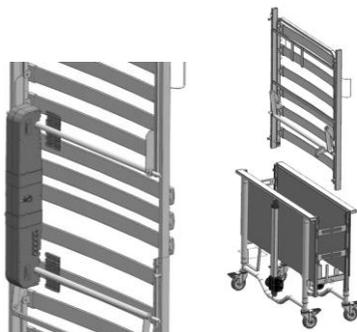
4.1 Transport à l'aide du système de transport domiflex® 3

<p>Le système de transport se compose de deux pièces de connexion qui établissent chacune une connexion entre les panneaux à l'aide de deux goupilles rabattables</p>	
<p>Insérer les deux panneaux.</p>	
<p>Insérer les goupilles rabattables comme indiqué sur l'image de l'intérieur vers l'extérieur et les fermer.</p>	
<p>Insérer les goupilles rabattables sur le côté opposé.</p>	

Uniquement domiflex® 3 :

Démonter l'entraînement double en desserrant les vis, en retirant le moteur et en remettant les vis en place.

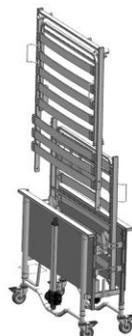
Ensuite, insérer le plan de couchage côté pieds de par le haut. Ce faisant, les étriers du matelas sont orientés vers le haut et vers l'extérieur.



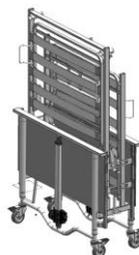
Insérer le plan de couchage côté tête par le haut. Ce faisant, les étriers du matelas sont orientés vers le haut et vers l'extérieur.

Uniquement Domiflex® 3 plus :

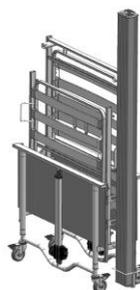
Ensuite, insérer le plan de couchage côté pieds de par le haut. Ce faisant, les étriers du matelas sont orientés vers le haut et vers l'extérieur.

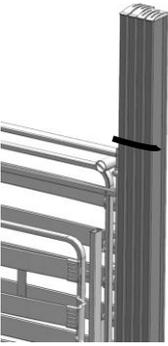
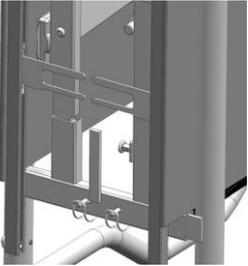
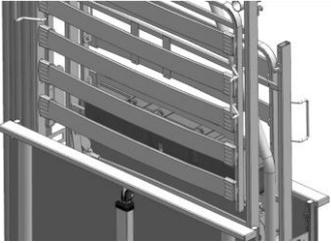
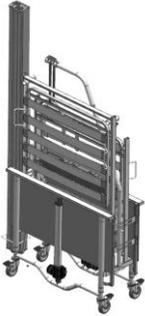


Contrôle visuel de l'assemblage sur la base de l'image indiquée.



Maintenant, le système de barrière latérale peut être ajouté.



<p>Fixer ensuite la barrière latérale à l'aide de la sangle de sécurité Bock sur le côté supérieur du plan de couchage côté tête.</p>	
<p>Après quoi, la potence peut être insérée, elle est enfichée sur l'acier plat libre existant. Ce faisant, la potence doit être orientée vers l'intérieur.</p> <p>Attention - ne pas endommager la connexion sans outil.</p>	
<p>Pour le modèle avec l'entraînement double : Déplier la partie de tête du plan de couchage, déposer l'entraînement double, y compris le transformateur et la télécommande, sur la traverse en tube rond. Ensuite, fermer la partie de tête et la fixer avec la poignée triangulaire pour éviter qu'elle ne s'ouvre.</p>	
<p>Ci-joint une image globale de l'unité de transport complète.</p>	

4.2 Installation

4.2.1 Exigences relatives au lieu d'installation



AVERTISSEMENT

Risque de blessures, d'incendies et d'électrocutions

S'assurer que le lit médicalisé se trouve à une distance suffisante des rideaux, stores, appareils de chauffage et prises de courant avec lesquels il pourrait entrer en collision ou en contact, notamment lors des réglages.



AVERTISSEMENT

Dommages causés par l'influence réciproque d'appareils électriques

Éviter d'utiliser le lit médicalisé avec d'autres appareils électriques (médicaux).

Si l'utilisation d'appareils supplémentaires ne peut être évitée, un personnel spécialisé et formé doit contrôler le bon fonctionnement du lit et de tous les appareils supplémentaires pendant toute la durée de leur utilisation.

Les fonctions du lit, sauf la fonction de réglage nécessaire, doivent être désactivées pendant la durée d'utilisation des appareils supplémentaires en activant la fonction de verrouillage sur la télécommande.



AVERTISSEMENT

Dommages causés par l'influence d'appareils de communication portables

L'utilisation du lit médicalisé à proximité immédiate d'appareils de communication portables peut entraîner un dysfonctionnement.

Les appareils de communication portables, y compris leurs accessoires, tels que les câbles d'antenne et les antennes externes, doivent être maintenus à une distance minimale de 30 cm des composants électriques et des câbles du lit médicalisé.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure

S'assurer que la position du lit médicalisé permet un accès facile au bloc d'alimentation, au cas où il faudrait le débrancher.



PRUDENCE

Risque lié à la présence de petites pièces à portée du patient

Veiller à ce que les médicaments, cordons, élastiques, petits jouets ou autres petits objets tels que l'argent ne soient pas accessibles depuis le lit médicalisé !



ATTENTION

Risque d'endommagement du lit médicalisé par des objets se trouvant à proximité immédiate ou par une installation inappropriée

Les objets se trouvant à proximité du lit médicalisé, par ex. les commodes, les radiateurs, etc., peuvent endommager le lit lors de son réglage. De même, le bloc d'alimentation peut être endommagé s'il risque d'entrer en collision avec le lit médicalisé lors du réglage en hauteur.

Respecter des distances de sécurité suffisantes lors de l'installation !



ATTENTION

Risque d'endommagement du sol par un revêtement inadapté

Pour éviter des empreintes sur le sol, celui-ci devrait correspondre aux recommandations de l'Association allemande des fabricants de revêtements de sol souples (Fachverband der Hersteller elastischer Bodenbeläge e. V.). Voir à cet effet l'information technique n° 3 du FEB.

La société Hermann Bock GmbH ne peut pas être tenue responsable de dommages susceptibles d'apparaître sur le sol du fait d'une utilisation quotidienne.



ATTENTION

Possibilité d'influence électromagnétique réciproque

En cas d'utilisation simultanée d'appareils électriques à proximité (immédiate) du lit médicalisé fonctionnel, il y a risque de formation de légères interactions électromagnétiques, par ex. de grésillements dans la radio. Si un tel phénomène se produit, ce qui est rare, éloigner les appareils en question du lit, ne pas utiliser la même prise de courant ou éteindre temporairement l'appareil provoquant ou subissant les perturbations.

4.2.2 Contenu de la livraison

Avant de commencer le montage, vérifier l'intégralité de la livraison :

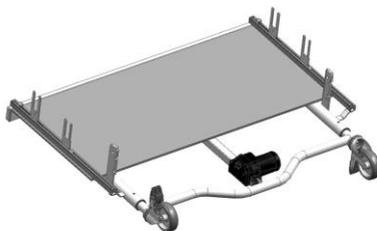
- 2 panneaux avec moteurs de levage
- 2 parties de plan de couchage (sur le domiflex® 3 plus avec entraînements individuels préinstallés)
- 4 longerons de la barrière latérale
- Entraînement double (domiflex® 3) ou boîtier de commande (domiflex® 3 plus)
- Télécommande
- Potence avec poignée triangle
- Système de transport (4.1)
- Instructions de montage et d'utilisation
- Instructions d'utilisation abrégée

4.2.3 Montage du produit

Avant de commencer le montage, retirer tous les restes d'emballage (attaches de câble y compris).

Retirer le film protecteur des piles 9 volts et les connecter à l'entraînement double ou au boîtier de commande.

Poser le panneau sur le sol comme indiqué sur l'image à droite.



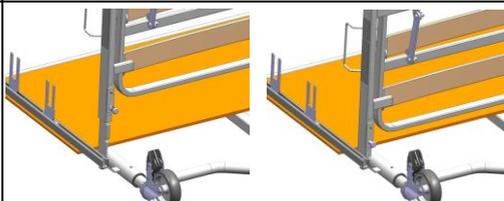
Prendre en main le plan de couchage côté pieds. Il n'a pas de support pour la potence. Les loquets de traction doivent être mis en position de blocage avant leur fixation afin de permettre la pose de l'ensemble du plan de couchage.



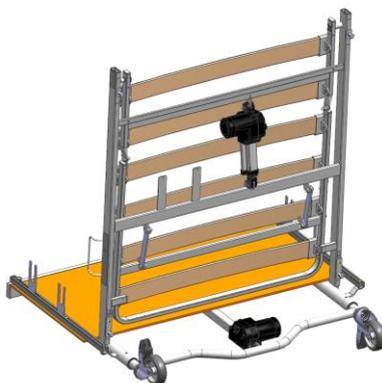
Relier le plan de couchage au panneau en plaçant le plan de couchage sur les languettes de réception du connecteur. En plaçant les connecteurs d'assemblage légèrement en diagonale, il est plus facile de les trouver et le montage est moins fatigant pour le dos.



Veiller à ce que la connexion sans outil soit enfilée jusqu'au deuxième point de retenue. Remettre ensuite le loquet de traction en position enclenchée.



S'assurer que le plan de couchage est correctement relié au panneau. Le loquet de traction doit être enclenché.



Prendre en main le plan de couchage côté tête.



Insérer le plan de couchage côté tête sur le plan de couchage côté pieds, la connexion sans outil doit s'enclencher. En plaçant les connecteurs d'assemblage légèrement en diagonale, il est plus facile de les trouver et le montage est moins fatigant pour le dos.

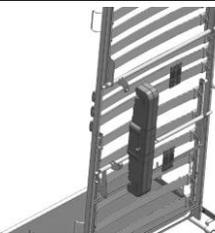


Vous pouvez maintenant raccorder les connexions du moteur du repose-pieds et des moteurs permettant de régler la hauteur au boîtier de commande conformément au marquage (symbole, code couleur) (voir chapitre 2.5.4.1.2). La télécommande et le moteur du relève-buste sont déjà raccordés.



Les étapes suivantes s'appliquent uniquement au modèle domiflex® 3 avec entraînement double

Pour le montage de l'entraînement double, le prendre en main ainsi que les deux plaques de couverture.



Pousser le moteur sur les cames du moteur. Les symboles et les câbles de raccordement doivent être orientés vers l'intérieur.

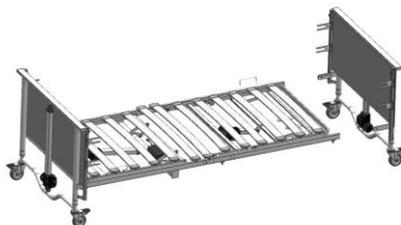


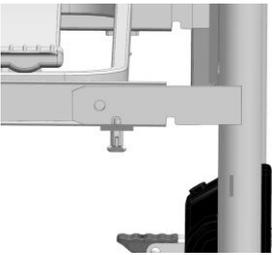
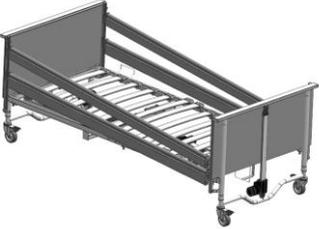
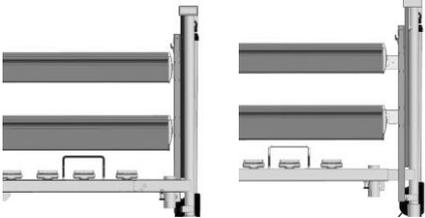
Glisser les plaques de couverture latéralement dans le dispositif de blocage de l'entraînement double.



Sur le domiflex® 3, le montage de l'entraînement double est ainsi terminé. Les entraînements individuels du domiflex® 3 plus sont montés de manière permanente et il suffit de les raccorder lors du montage. Pour les raccordements des systèmes moteurs, voir chapitre 2.5.4.1.1 / chapitre 2.5.4.1.2.

Prendre en main le deuxième panneau.



<p>Pousser le panneau dans le plan de couchage côté tête jusqu'au premier enclenchement. Il s'agit de la position de montage et de démontage des barrières latérales.</p>	
<p>Monter les barrières latérales. Celles-ci peuvent être installées en position diagonale. Respecter impérativement les marquages « haut » et « bas » sur les bouchons (capuchons d'extrémité). Ils indiquent s'il s'agit du longeron supérieur ou inférieur. Le longeron inférieur est conçu plus haut.</p>	
<p>Tirer toutes les barrières latérales vers le haut.</p>	
<p>Ensuite, faire glisser le panneau jusqu'à la deuxième position d'enclenchement du connecteur sans outil. C'est la position d'enclenchement finale.</p>	

Contrôler le bon enclenchement de toutes les connexions sans outil.

S'assurer que les loquets de traction sont enclenchés !

Information : Si vous le souhaitez, vous pouvez visser des vis à ailettes M8x16 mm (accessoires, 2.5.5) en plus des loquets de traction.



ATTENTION

Risque d'endommagement des câbles électriques

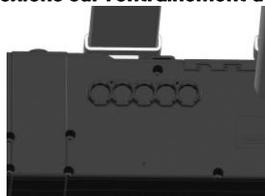
- Le câble doit être posé à l'écart de toute zone où peuvent survenir des endommagements.
- Tout contact avec des pièces anguleuses doit être évité.
- Les câbles ne doivent pas être pincés.

Connecter les entraînements selon le modèle en suivant l'aperçu au chapitre 2.5.4.1.1 ou 2.5.4.1.2. Respecter le code couleur des connecteurs et le marquage des raccordements des moteurs des panneaux de tête et de pied de lit.

Visser ensuite le capuchon de recouvrement pour les fiches de raccordement.

Les câbles doivent être posés au-dessus des traverses des éléments du plan de couchage.

Connexions sur l'entraînement double :

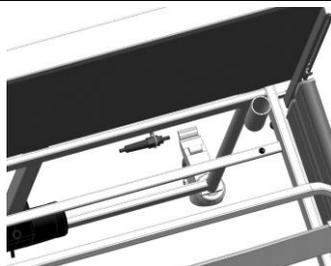


Boîtier de commande pour les entraînements individuels :



Le câble d'alimentation doit être vissé sur le domiflex® 3 sur l'attache du plan de couchage avec la décharge de traction présente sur le câble.

Sur le domiflex® 3 plus, cette fonction est déjà préinstallée.



Insérer la potence dans le support. S'assurer qu'elle est bien bloquée avec la rainure. Effectuer un contrôle complet du lit médicalisé à l'aide de la liste d'inspection au chapitre 7. Maintenant, votre produit est prêt à l'emploi.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un montage incorrect

Le lit médicalisé doit être inspecté avant chaque utilisation. Utiliser à cet effet la liste d'inspection au chapitre 7.

4.2.4 Montage des accessoires

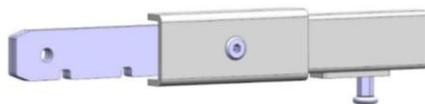
4.2.4.1 Montage de la rallonge de lit



ATTENTION

Avant l'installation, vérifier la version de rallonge de lit présente pour le cadre du plan de couchage. Les anciennes versions de la rallonge de cadre ne sont pas compatibles avec la version actuelle du domiflex® 3. La rallonge de lit actuelle peut toutefois être utilisée pour les deux modèles de lit.

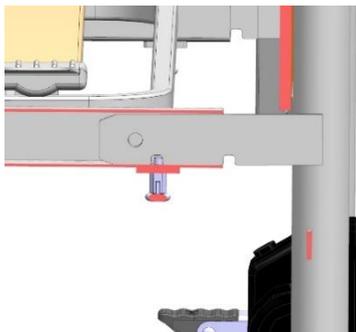
Version actuelle de la rallonge de cadre



Démonter le panneau côté pied. Desserrer la connexion sans outil.



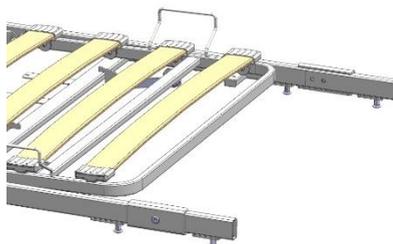
Tirer le panneau hors du plan de couchage jusqu'au premier enclenchement. Il s'agit de la position de montage et de démontage des barrières latérales.



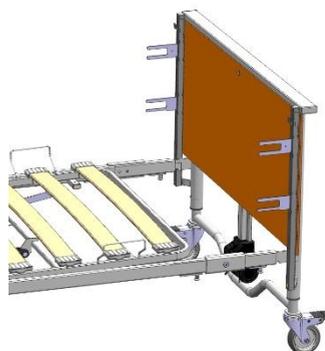
Placer les barrières latérales en diagonale et les retirer. Démontez complètement le panneau.



Insérer les rallonges du cadre et les bloquer avec la connexion sans outil du plan de couchage.



Insérer le panneau du pied de lit dans la rallonge du cadre et pousser jusqu'au premier enclenchement. Il s'agit à nouveau de la position de montage et de démontage des barrières latérales (220 cm).

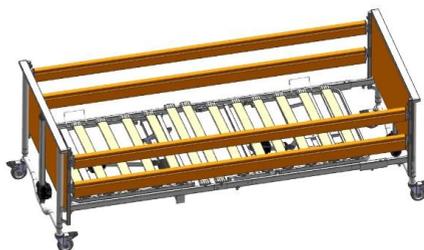


Insérer les nouvelles barrières latérales en diagonale.

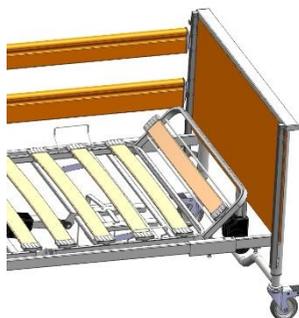


Pousser de panneau du pied de lit dans la deuxième position d'enclenchement.

Information : Si souhaité, vous pouvez visser des vis à ailettes M8x16 mm (accessoires) en plus des loquets à traction.



Prendre l'étrier de rallonge et l'accrocher à l'extrémité de l'étrier de pied comme indiqué sur l'image.



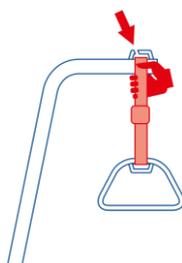
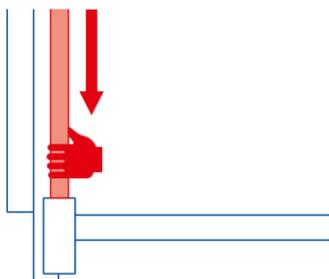
Déposez l'étrier de rallonge afin d'obtenir un plan de couchage plan.



Dès que cette étape a été réalisée avec succès, le montage de la rallonge du lit médicalisé est terminé.



4.2.4.2 Montage de la potence avec poignée triangle



Pour le montage, insérer la potence dans la douille prévue sur la partie de tête du lit et la bloquer.

Accrocher la poignée triangulaire dans l'œillet de fixation.

4.2.4.3 Montage des rembourrages des barrières latérales

Pour le montage, ouvrez la fermeture éclair (ou la bande Velcro, selon le modèle) de la housse et tirez-la par le haut sur la barrière latérale. Tirez le rembourrage en mousse de l'intérieur du lit médicalisé dans la housse et fermez la fermeture éclair ou la bande Velcro.

4.2.4.4 Montage de la rehausse pour barrière latérale

Ouvrir la fermeture en plastique, enficher la rehausse de barrière latérale, la positionner au centre et refermer la fermeture. Veiller à ce que le bouton de déclenchement de la rehausse pour barrière latérale soit tourné vers l'extérieur.

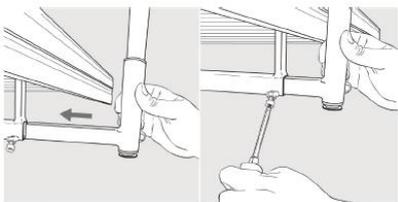


AVERTISSEMENT

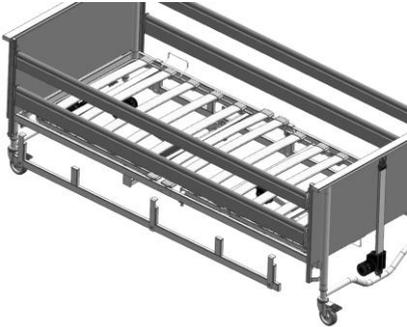
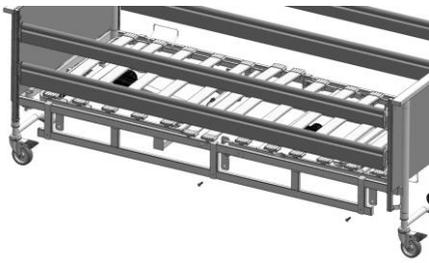
Risque de blessure en cas d'utilisation de barrières latérales d'autres marques

La rehausse de barrière latérale est exclusivement conçue pour être utilisée avec toutes les variantes de barrière latérale en bois de la société Hermann Bock GmbH.

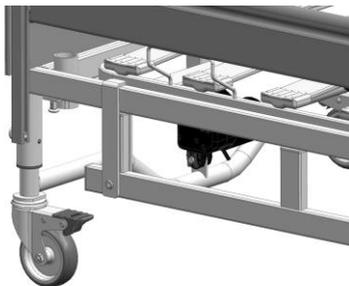
4.2.4.5 Montage de la barre de redressement avec traverse de fixation

	
<p>Visser la traverse sur le cadre du plan de couchage à l'aide des vis fournies.</p>	<p>Faire glisser la barre de redressement dans la traverse de maintien, la mettre dans la position souhaitée et la visser fermement.</p>

4.2.4.6 Montage des rails de renfort 185 kg

<p>Retirer les rails de renfort de l'emballage.</p>	
<p>Accrocher les rails de renfort au centre sur le cadre du lit et les monter avec les vis fournies. Commencer par le raccord à vis central.</p>	

Serrer fermement le raccord vissé.



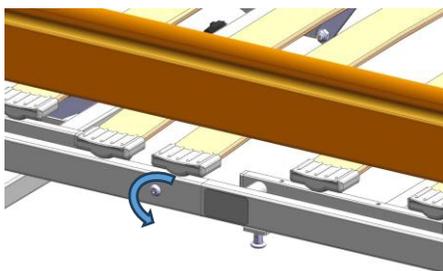
S'assurer que les rails de renfort sont fixés sur les deux côtés.

Maintenant, le domiflex® 3 ou le domiflex® 3 plus avec rails de renfort est prêt à l'emploi.

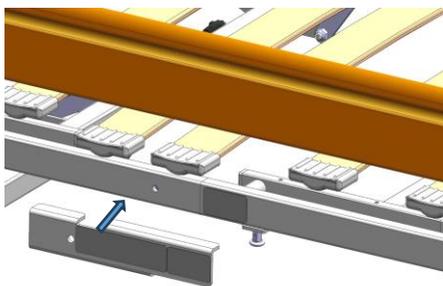


4.2.4.7 Montage des entretoises de renfort

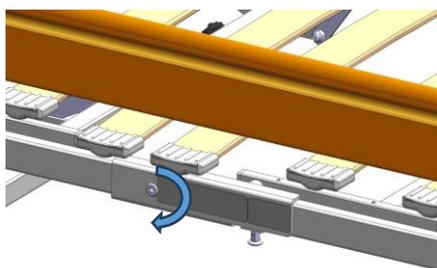
Desserrer la vis filetée M8x16 à l'aide d'une clé Allen de taille 5 et la retirer.



Prenez l'entretoise de renfort pour le côté droit de cette illustration et faites-la glisser sur le cadre longitudinal. Le trou de la tôle doit être aligné avec le trou du cadre longitudinal.



Prenez la vis M8x20 fournie et fixez-la à l'aide d'une clé Allen de taille 5 avec l'entretoise de renfort sur le cadre longitudinal. Veillez à ce que les tôles déjà présentes dans le cadre longitudinal ne se déplacent pas.



Répéter ces étapes sur le deuxième côté du lit. Le montage des entretoises de renfort est alors terminé.

S'assurer que les entretoises de renfort sont fixées sur les deux côtés.

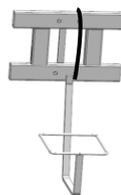
4.2.4.8 Montage de la télécommande Trendelenburg

- Débrancher le lit médicalisé du secteur
- Débrancher la télécommande standard du boîtier de commande ou de l'entraînement double
- Raccorder la télécommande Trendelenburg au boîtier de commande ou à l'entraînement double

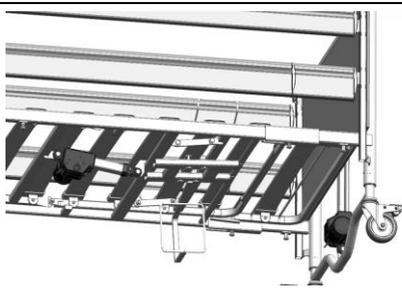
4.2.5 domiflex® 3 - Rangement du système de transport

Afin que le système de transport soit toujours prêt à l'emploi au lit, un dispositif de rangement a été intégré sous le plan de couchage. Pour ranger le système de transport, suivre les étapes suivantes.

Assembler le système de transport à l'envers au niveau des connexions du plan de couchage et le fixer à l'aide de la sangle de sécurité Bock.



Insérer le système de transport sur les deux dispositifs de rangement situés sous le repose-jambes, au niveau de la surface de couchage, et le fixer à l'aide des goupilles rabattables.



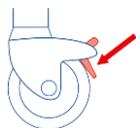
5 Fonctionnement

5.1 Mise en service

Assurez-vous que le produit a été correctement monté et contrôlé et que les exigences relatives au lieu d'installation sont respectées. Branchez la fiche secteur dans une prise facilement accessible afin de pouvoir couper l'alimentation électrique en cas d'urgence.

5.2 Utilisation du produit

5.2.1 Utilisation des freins



Pour bloquer le lit médicalisé à un endroit, les freins des roulettes du châssis doivent être serrés. Pour cela, il faut appuyer avec le pied sur le levier de blocage situé sur le châssis.

5.2.2 Commande des fonctions de réglage électriques



AVERTISSEMENT

Danger lié à l'indisponibilité opérationnelle

Si la durée de réglage maximale de deux minutes est dépassée, par exemple si la télécommande est activée sans cesse, entraînant ainsi une surchauffe des servomoteurs, le fusible thermique coupe immédiatement et complètement l'alimentation en courant électrique du lit médicalisé. L'alimentation en courant est rétablie automatiquement après une durée de refroidissement d'une heure environ. Ne dépassez pas la durée maximale d'utilisation de 2 minutes ! Respecter impérativement la pause suivante de 18 minutes au minimum.

Les fonctions du lit médicalisé peuvent être commandées d'une simple pression sur les touches de la télécommande. Les touches de commande individuelles sont marquées des symboles correspondants. Les servomoteurs fonctionnent en continu tant que la touche correspondante reste enfoncée.



Relève-buste vers le haut



Relève-buste vers le bas



Repose-jambes inférieur vers le haut



Repose-jambes inférieur vers le bas



Plan de couchage vers le haut



Plan de couchage vers le bas



Position assise de confort * (uniquement vers le haut **)



Activation de la fonction « niveau bas » *



Éclairage allumé/éteint*



Position proclive (position de Trendelenburg inversée) *



Position déclive (Trendelenburg) * - À utiliser que par du personnel soignant professionnel !

* Disponible selon le modèle ** La position assise de confort se règle uniquement vers le haut. Toutes les positions réglables doivent être abaissées séparément.

Si les moteurs de levage ne fonctionnent pas de manière synchrone, ce qui entraîne une position inclinée du plan de couchage, il convient de mettre le plan de couchage dans la position finale supérieure ou inférieure. Cela permet d'équilibrer automatiquement les deux moteurs de levage et d'ajuster le plan de couchage à l'horizontale.

domiflex® 3 low - Course vers la position basse

Le modèle domiflex® 3 low offre une position de sortie confortable avec une hauteur du plan de couchage de 34 cm. Lors de la descente, le lit s'arrête automatiquement à cet endroit. Si le lit doit être mis en position basse, il faut appuyer sur la touche Activation de la fonction « niveau bas »  après avoir atteint la position de sortie confort.



AVERTISSEMENT

Risque de blessures par écrasement lors de la course vers la position basse

Avant d'actionner la fonction de niveau bas, s'assurer qu'aucune partie du corps ni aucun objet ne se trouve sous le lit. Faire particulièrement attention au risque d'écrasement d'un pied sur le levier de frein pour les roulettes!

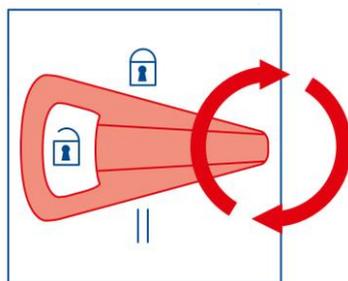
5.2.3 Blocage des fonctions de réglage électriques

La télécommande dispose d'un dispositif de blocage intégré qui peut être activé et désactivé au moyen de la clé correspondante. Pour verrouiller l'ensemble des fonctions électriques, insérer la clé dans la serrure se trouvant à l'arrière et activer ou désactiver la fonction de verrouillage en tournant la clé en conséquence.

Dispositif de blocage 1 (standard)



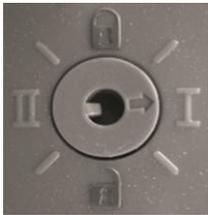
Symboles du dispositif de blocage



Commande du dispositif de blocage par rotation de la clé

	Toutes les fonctions de la télécommande sont verrouillées
Toutes les autres positions	Toutes les fonctions sont exécutables

Dispositif de blocage 2 (option avec fonction décline - Trendelenburg)

		Flèche vers la gauche : Seule la fonction décline/Trendelenburg est verrouillée
		Flèche vers le haut : Toutes les fonctions de la télécommande sont verrouillées
	 ou 	Flèche vers la droite ou le bas : Toutes les fonctions sont exécutables (y compris la fonction décline/Trendelenburg, si disponible)

5.2.4 Utilisation des barrières latérales continues**AVERTISSEMENT****Risque de blessures par écrasement, coincement et points de coincement**

- Utiliser uniquement des barrières latérales d'origine Bock !
- Utiliser uniquement des barrières latérales intactes et techniquement irréprochables, possédant les dimensions autorisées en matière d'écartement !
- S'assurer que les barrières latérales sont correctement enclenchées !
- N'utiliser les barrières latérales que conformément à l'utilisation décrite !
- Avant la mise en place de la barrière latérale et avant toute nouvelle utilisation, s'assurer de l'absence de dommages sur les pièces mécaniques du châssis du lit médicalisé et de la barrière latérale permettant la fixation de cette dernière !

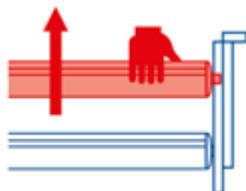
**AVERTISSEMENT****Risque de blessure par écrasements lors du réglage**

Lors du réglage du relève-buste et du relève-jambe supérieure, tenir compte du risque accru de coincement causé par une barrière de sécurité latérale enclenchée !

**AVERTISSEMENT**

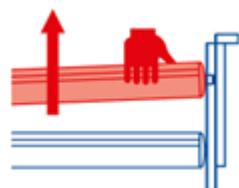
L'utilisation de dispositifs de barrières latérales peut constituer une mesure privative de liberté au sens des §§ 1631b alinéa 2, et 1906 alinéa 4, du BGB (code civil allemand) ou un acte privatif de liberté au sens du § 239 du StGB (code pénal allemand) et nécessite, dans les cas visés aux §§ 1631b et 1906 du BGB, une décision judiciaire ou, à défaut le consentement de la personne concernée.

Pour une utilisation en toute sécurité, les barrières latérales intégrées doivent être relevées jusqu'à ce qu'elles s'enclenchent de manière audible. La distance minimale entre le bord supérieur de la barrière latérale et le matelas (sans compression) ne doit pas être inférieure à 22 cm. En fonction de l'épaisseur du matelas, il convient d'utiliser une rehausse de barrière latérale supplémentaire (voir 2.5.5).

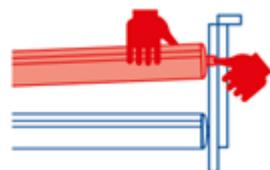


clic !

Ajustage dans la position la plus haute afin d'assurer la protection anti-chute : tirer la barrière latérale vers le haut jusqu'à ce qu'elle s'enclenche de manière audible aux extrémités.

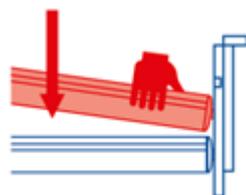


Abaissement, étape 1 : Saisir la rainure de préhension du longeron de la barrière latérale supérieur et soulever légèrement le longeron d'un côté. À observer : il faut soulever légèrement la barrière latérale avant d'appuyer sur le bouton de déclenchement ! Dans le cas contraire, endommagement possible !



Abaissement, étape 2 : Appuyer sur le bouton de déclenchement.

Le bouton de déclenchement permettant le réglage de la barrière latérale continue se trouve dans la glissière au-dessus du longeron supérieur de la barrière latérale.



Abaissement, étape 3 : La barrière latérale se libère sur le côté correspondant et se laisse alors facilement abaisser jusqu'à la butée. La barrière latérale se trouve maintenant en position diagonale. Pour abaisser également l'autre côté, procéder aux opérations décrites précédemment du côté opposé. La barrière de sécurité latérale se trouve maintenant en position abaissée.

À observer : Les deux côtés doivent être abaissés !



ATTENTION

Risque d'endommagement du dispositif de déclenchement

Il faut soulever légèrement la barrière latérale avant d'appuyer sur le bouton de déclenchement !

Les barrières latérales servent en premier lieu de protection anti-chute. Chez les personnes dépendantes très amaigries, cette protection offerte par les barrières latérales peut s'avérer insuffisante et des mesures de protection supplémentaires doivent être prises, par exemple en ajoutant un rembourrage latéral enfilable (voir 2.5.5).

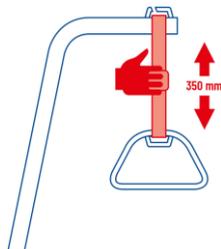
5.2.5 Montage de la potence avec poignée triangle



AVERTISSEMENT

Risque de blessure par renversement du lit

Ne pas basculer la potence en dehors du plan de couchage !



La poignée triangle peut être réglée en continu dans une zone de 350 mm. Cela assure une zone de réglage de 550 mm à 850 mm au minimum entre la poignée triangulaire et le matelas, en fonction de l'épaisseur du matelas.

ATTENTION : Pendant le réglage de la longueur, il est indispensable que la poignée de maintien ne soit pas sous contrainte

Respecter la charge maximale admissible de 75 kg !

5.2.6 Utilisation de la barre de redressement



AVERTISSEMENT

Risque de blessures par écrasements

La barre de redressement peut être verrouillée dans des positions parallèles et perpendiculaires au plan de couchage. Ne pas basculer la barre de redressement à l'intérieur du plan de couchage, mais uniquement à l'extérieur et parallèlement à celui-ci. Sinon, il existe un risque d'écrasement lors du réglage du plan de couchage.

Respecter la charge maximale admissible de 40 kg !

5.2.7 Changement d'emplacement à l'intérieur du bâtiment

Le lit médicalisé ne convient **pas** au transport de patients. Ce type de lit médicalisé est prévu exclusivement pour un déplacement dans la chambre du patient - même si le patient est alité, par exemple lors du nettoyage ou pour un meilleur accès au patient. Respecter les consignes de sécurité suivantes en cas de changement d'emplacement du lit médicalisé :

- Aucun patient ne doit se trouver dans le lit médicalisé.
- Mettre le plan de couchage dans la position la plus basse.

- Avant de procéder au déplacement, débrancher la fiche d'alimentation et la fixer sur le cadre à l'aide du dispositif de suspension de manière à ce que le câble d'alimentation ne puisse pas tomber ni être écrasé. S'assurer que le câble ne traîne pas au sol.
- Desserrer les freins. Bloquer de nouveau les freins après le transport.
- Avant de rebrancher la fiche d'alimentation, effectuer un contrôle visuel de l'état du câble d'alimentation afin d'exclure tout dommage mécanique éventuel (présence de plis et de points de pression, usures par abrasion, fils dénudés).
- Placer le câble d'alimentation de manière à ce qu'il ne puisse pas être plié, écrasé ou endommagé par des pièces mobiles lors du fonctionnement du lit médicalisé, puis rebrancher la fiche d'alimentation.
- Après avoir déplacé le lit, vérifier qu'il est correctement installé (voir chapitre 7) avant de le remettre en service (voir chapitre 5.1).

5.3 *Mise hors service*

- S'assurer que les freins sont bien serrés.
- Mettre les barrières latérales dans la position la plus basse.
- Mettre le plan de couchage dans la position la plus basse.
- Verrouiller la télécommande et retirer la clé.
- Débrancher la fiche d'alimentation et la fixer sur le cadre à l'aide du dispositif de suspension de manière à ce que le câble d'alimentation ne puisse pas tomber ni être écrasé.
- S'il est prévu de ne pas utiliser le lit pendant un certain temps, retirer la ou les piles du moteur.

5.4 *Agir dans des situations d'urgence et exceptionnelles*

En cas d'interruption imprévue de l'alimentation électrique ou des fonctions de commande, procéder comme suit :

- Transférer le patient dans un autre lit médicalisé.
- Mettre le lit médicalisé hors service (voir 5.2.5).
- Suivre les instructions pour remédier au dysfonctionnement (voir 8).

6 Nettoyage, entretien et désinfection



AVERTISSEMENT

Risque pour la santé dû à une contamination infectieuse

Nettoyer et désinfecter le lit médicalisé après chaque changement d'utilisateur, avant toute réparation, stockage ou transport !



AVERTISSEMENT

Risque de blessure

Pour éviter les risques liés au nettoyage et à la désinfection, respecter impérativement les consignes suivantes relatives aux composants électriques du lit médicalisé. Le non-respect de ces consignes risque d'entraîner des blessures et d'endommager grandement les câbles électriques et l'entraînement.

- Débrancher la fiche d'alimentation et la placer de manière à rendre impossible tout contact avec une quantité d'eau importante ou avec des produits de nettoyage.
- S'assurer que toutes les fiches de raccordement sont bien en place conformément aux prescriptions.
- Contrôler les câbles et les composants électriques pour exclure tout dommage éventuel. En présence de dommages, n'effectuer aucun nettoyage, mais faire réparer au préalable les dégâts par l'exploitant ou par le personnel spécialisé autorisé.
- Avant la mise en service, s'assurer que la fiche d'alimentation ne présente pas de traces d'humidité résiduelle ; le cas échéant, la sécher ou y insuffler de l'air.
- Si de l'humidité a pu pénétrer dans les composants électriques, retirer immédiatement la fiche d'alimentation ou ne la rebrancher en aucun cas au réseau électrique. Mettre le lit médicalisé immédiatement hors service, placer un panneau d'avertissement à un emplacement bien visible et informer l'exploitant.



ATTENTION

Risque d'endommagement du produit en cas de nettoyage incorrect

Ne pas utiliser pour le nettoyage en aucun cas des produits abrasifs ou contenant des particules abrasives, des tampons nettoyants ou des produits d'entretien pour l'acier inoxydable !

Ne pas utiliser de solvants organiques tels que les hydrocarbures halogénés/aromatiques et les cétones ni de produits nettoyants contenant des acides ou des bases !

Le lit médicalisé ne doit jamais être nettoyé avec un tuyau d'arrosage ou un nettoyeur haute pression, car l'eau risquerait de pénétrer dans les composants électriques, ce qui pourrait entraîner des dysfonctionnements et des risques.

Un nettoyage de routine du lit médicalisé dans le cadre de son utilisation par le même patient est recommandé tous les mois, mais aussi lorsque cela est nécessaire. La désinfection du lit médicalisé n'est nécessaire qu'en cas de contamination visible par des matières infectieuses ou potentiellement infectieuses ou en présence d'une maladie infectieuse.

Le respect des consignes d'entretien suivantes permet de préserver longtemps l'état optique du lit médicalisé et de garantir son bon fonctionnement.

6.1 Nettoyage et entretien

Tubes en acier et pièces métalliques vernies :

Les tubes en acier de la structure du cadre sont revêtus par poudre afin de les protéger contre la corrosion et de faciliter leur nettoyage. Pour le nettoyage et l'entretien de ces surfaces, utiliser un chiffon humide et un produit de nettoyage doux disponible dans le commerce.

Éléments en bois, décoratifs et en plastique :

Tous les produits de nettoyage et d'entretien de meubles, disponibles dans le commerce, sont utilisables. Normalement, le nettoyage des éléments en plastique avec un chiffon humide sans produit de nettoyage est suffisant. Pour l'entretien des surfaces en plastique, il convient d'utiliser un produit spécialement adapté à ce type de matériau. Après chaque nettoyage et désinfection, laisser sécher complètement la sangle de la poignée de la potence afin qu'il ne reste aucune trace d'humidité dans la sangle.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à la pénétration d'eau dans les composants électriques

Ces dommages peuvent provoquer des dysfonctionnements de la commande et entraîner ainsi des mouvements involontaires des éléments du lit médicalisé, présentant un risque de blessure accru pour la personne à soigner et l'utilisateur.

Entraînement :

Pour exclure le risque de pénétration d'humidité, le boîtier du moteur ne doit être nettoyé qu'avec un chiffon légèrement humide.

6.2 Désinfection

Désinfecter le lit médicalisé par essuyage. Afin de préserver la résistance des éléments en plastique, comme le boîtier du moteur et les éléments décoratifs, utiliser uniquement des produits désinfectants doux et adaptés à la surface concernée. Par conséquent, les acides concentrés, les hydrocarbures aromatiques et chlorés, les produits à haute teneur en alcool, l'éther, les esters et les cétones ne doivent pas être employés, car ils attaquent la matière.

Lors de la désinfection, suivre les instructions du fabricant du désinfectant.

Les désinfectants suivants ont été testés et approuvés avec succès chez nous en termes de compatibilité avec les matériaux :

Fabricant	Désignation	Concentration
Ecolab	Incidin Plus	Solution à 0,5
Bode Chemie	Bacillol AF	Solution à 0,5
Schülke	Terralin Protect	Solution à 0,5

6.3 Nettoyage mécanique



ATTENTION

Risque d'endommagement du produit

L'aptitude des lits domiflex® 3 au nettoyage mécanique est limitée aux produits portant la mention « wash » et aux procédés et paramètres décrits dans ce chapitre. Tout autre processus de nettoyage doit être validé par l'exploitant afin de garantir que le produit ne sera pas endommagé.

Seuls les composants électriques de classe de protection IPX6 peuvent rester sur le lit médicalisé et être lavés lors du nettoyage mécanique.

Retirer tous les composants électriques présentant un indice de protection inférieur, par exemple un entraînement double éventuellement installé, y compris la télécommande et le bloc d'alimentation !

Après le lavage, les composants électriques doivent être contrôlés par un personnel qualifié.

Étapes nécessaires pour le nettoyage mécanique

Pour éviter d'endommager le lit, il doit être spécialement préparé au nettoyage mécanique. Les étapes suivantes sont nécessaires afin de pouvoir continuer à garantir la durée de vie et le bon fonctionnement.

- Mettre le lit dans la position la plus basse.
- Assembler le lit médicalisé sur le support de transport fourni (voir 4.1).
- Vérifier que les boîtiers des composants de l'entraînement ne sont pas endommagés (inspection visuelle)
- Vérifiez si les panneaux / plans de couchage avec les composants électriques lavables sont identifiés comme lavables par l'autocollant suivant : 
- Retirer les longerons des barrières latérales. Ceux-ci doivent être nettoyés uniquement à la main. Si la surface est endommagée, de l'humidité risque de pénétrer dans les barres lors du nettoyage mécanique, ce qui les détruit de manière permanente.
- Retirer la poignée de la potence pour la nettoyer et la désinfecter.

- Fermer toutes les douilles/ports de la commande à l'aide des bouchons obturateurs fournis.
- La pression de sortie à la buse (directement à la sortie de la buse) ne doit pas dépasser 3 bars.
- Lors du processus de lavage et de séchage, la température de surface ne doit pas dépasser 55°C. Une température de lavage trop basse doit également être évitée en raison du mauvais résultat de séchage qui en résulterait.



ATTENTION

Risque d'endommagement du produit

Après chaque cycle de lavage d'un lit domiflex® 3, un séchage suffisant des composants est nécessaire. S'assurer que tous les composants ouverts sont complètement secs. Les douilles et les connecteurs des composants électriques ne doivent pas être humides avant l'utilisation.

Après chaque lavage, il faut effectuer un contrôle complet des lits. À cet effet, il faut contrôler tous les éléments du lit. Observer la liste d'inspection à la fin de ce manuel d'instructions. Les composants défectueux doivent être remplacés par un personnel qualifié et formé.

Paramètres pour le lavage

La lavabilité de nos lits portant la mention « lavable » a été testée selon la méthode suivante :

- Installation de lavage de la société Kluge & Fielitz, certifiée selon la norme DIN EN ISO 15883-5
- Dosage des produits de nettoyage, de rinçage et de désinfection conformément aux instructions du fabricant de l'installation de lavage
- Pression de sortie à la buse (directement à la sortie de la buse) au maximum 3 bars
- Température maximale de surface 55 °C

Produits de nettoyage et de désinfection

Les produits de nettoyage et de désinfection suivants ont été testés avec succès sur le domiflex® 3.

Produits de nettoyage	Désinfectant
neodisher MediClean forte	neodisher Dekonta AF
neodisher MediKlar special	Neodisher Septo

L'utilisation de produits de nettoyage, de spécifications et de paramètres différents doit être validée par l'exploitant en concertation avec le fabricant de l'installation de lavage. La société Hermann Bock GmbH décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient en résulter.

7 Maintien en bon état



AVERTISSEMENT

Risque de blessure

Les mesures de maintien en bon état ne doivent pas être effectuées lorsque le lit médicalisé est utilisé par une personne.

Des mesures de maintien en bon état sont nécessaires afin de garantir en permanence le fonctionnement sûr et correct des lits médicalisés. Les personnes chargées de cette tâche doivent disposer des connaissances techniques nécessaires et respecter les consignes du fabricant.

Attention : Toute modification technique non autorisée de l'article annulera la garantie.

7.1 Maintenance

Le lit médicalisé ne nécessite pratiquement aucune maintenance. Nous recommandons toutefois de remplacer la poignée triangle après 5 ans, même si aucun dommage n'est visible à l'extérieur. Remplacer les piles de l'abaissement d'urgence (voir accessoires, 2.5.5) lorsque leur date de péremption est dépassée ou lorsque la tension n'est plus suffisante pour effectuer un **court** test de descente du relève-buste.

7.2 Inspection

Le lit médicalisé doit être inspecté au moins une fois par an ainsi qu'avant et après chaque utilisation. Pour vous aider, la société Hermann Bock GmbH met à votre disposition dans ces instructions une liste d'inspection.. Vous pouvez la copier ou la télécharger sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.bock.net. Les listes d'inspection remplies servent de preuve et doivent être conservées.

7.3 Contrôles techniques de sécurité/contrôle de la sécurité électrique

Les contrôles techniques de sécurité conformément au règlement relatif aux dispositifs médicaux ne sont pas obligatoires pour les lits médicalisés.

Pour les lits médicalisés équipés d'une alimentation à découpage externe, un contrôle régulier de la sécurité électrique n'est pas obligatoire, car ceux-ci fonctionnent avec une très basse tension de sécurité. Dans le cadre de l'inspection, il est toutefois nécessaire de vérifier que les composants électriques ne sont pas endommagés et fonctionnent correctement. Il est également recommandé de vérifier la sécurité électrique de l'alimentation à découpage externe.

Le contrôle, l'évaluation et la documentation des contrôles électriques ne doivent être effectués que par ou sous la surveillance de personnes compétentes, telles que des électriciens qualifiés ou des personnes habilitées, qui disposent des connaissances nécessaires sur les dispositions applicables et sont en mesure de reconnaître les conséquences et dangers potentiels.

Pour la réalisation des inspections régulières et la formation des personnes habilitées, contacter le service après-vente de la société Hermann Bock GmbH.

7.4 Liste d'inspection pour les lits médicalisés Bock

Page 1 sur 2

Date d'édition :
01.09.2021 / Rev.08

Désignation du modèle / année de construction :		
Numéro de série / d'inventaire :		
Fabricant :	Hermann Bock GmbH	

Contrôle visuel / du fonctionnement

N°	Description	Oui	Non
En général :			
1	Plaque signalétique / autocollants sur le lit présents et lisibles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Notice d'utilisation disponible ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	L'utilisation par l'exploitant correspond-elle à l'utilisation prévue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	La charge de travail sûre selon la plaque signalétique (poids du patient + poids des matelas + poids des accessoires) est-elle respectée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Les accessoires (par ex. potence avec poignée de maintien et sangle, barre de redressement, butoirs de protection murale, etc.) sont-ils dans un état parfait ? Les accessoires sont-ils tous fixés de manière sûre et sans traces d'usure ? La poignée de maintien sur la potence a-t-elle moins de 5 ans (durée de vie de la poignée de maintien selon les indications du fabricant) ? Le logement de la potence est-il le logement correct (soudé et non plié) ou a-t-il déjà été modifié ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Si la douille de la potence a été modifiée : Vis serrée avec 6-9 Nm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Éléments de fermeture mécaniques (vis, boulons, etc.) au complet et sans défaut ? Les vis sont-elles bien serrées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Y a-t-il des éclats de bois, des fissures ou d'autres dommages visibles sur le bois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Composants électriques :			
9	Câble secteur, câbles de connexion et fiches sans ruptures de fil, sans plis ni zones de pression, sans endroits poreux et aucun câble dénudé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Dispositif de décharge de traction vissée solidement et parfaitement efficace ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Pose et passage corrects et sûrs des câbles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	Boîtiers des moteurs et de la télécommande sans endommagement ? De l'humidité s'est-elle infiltrée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	Le bloc d'alimentation est-il exempt de dommages ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	Tubes de levage du moteur et chape en parfait état technique et sans endommagement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Fonctionnement parfait de la télécommande (touches et dispositif de blocage) et absence de défauts ? La coupure finale est-elle fonctionnelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Accumulateur / pile monobloc / abaissement d'urgence : Fonctionnement parfait et sans gêne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	<i>Uniquement pour les lits médicalisés adi.flex</i> : Le tube de levage est-il vaporisé de silicone ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Châssis (en cas de lits-ciseaux) / panneaux (en cas de lits avec unités de levage intégrées dans les panneaux) :			
18	Construction du châssis sans défaut et sans soudures fendues ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	Roulettes du châssis et roulettes déflectrices (si existantes) sans endommagement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Capuchons de fermeture en matière plastique et éléments de connexion mécanique (vis, boulons, etc.) au complet et sans défaut ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Réglage de levage parfait et sans obstacles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	Freinage et blocage sûrs, déplacement libre des roulettes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de couchage et panneaux :			
23	Lattes en bois souples, lattes en aluminium / acier, plaque support et / ou ressorts sans défaut ? (Absence de fissures, absence de parties éclatées, fixation correcte, résistance à la pression suffisante, etc.) <i>Uniquement pour les lits médicalisés dino</i> : Écart entre les lattes en aluminium inférieur à 6 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Construction du plan de couchage et des pièces de levage sans défaut et aucun endommagement sur les soudures ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Liste d'inspection pour les lits médicalisés Bock		Page 2 sur 2	Date d'édition : 01.09.2021 / Rev.08
Donneur d'ordre :			
Adresse :			
Site :			
N°	Description	Oui	Non
25	Capuchons de fermeture en matière plastique et éléments de connexion mécanique (vis, boulons, etc.) au complet et sans défaut ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26	Fixation solide et aucun endommagement des panneaux côté tête et côté pied ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27	Réglage du relève-buste et du repose-jambes et fonctions spéciales fonctionnant de manière parfaite et sans gêne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28	Mécanisme d'enclenchement sûr du relève-jambes inférieur (si existant) à chaque niveau, même en étant sous contrainte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29	<i>Uniquement pour les lits médicalisés domiflex® 2</i> : Serrage suffisant des 6 tendeurs excentriques ? L'écrou d'arrêt doit être serré avec 6 Nm au minimum !	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Barrière latérale :			
30	Barrières latérales montées et sans fissures, ruptures ou endommagements ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31	Écart entre les longerons des barrières latérales inférieur à 12 cm ? <i>Uniquement pour les lits médicalisés dino</i> : Écart entre les barreaux inférieur à 6 cm ? Écart entre la barrière latérale et le plan de couchage inférieur à 6 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32	Hauteur de la barrière latérale au-dessus du matelas est-elle supérieure à 22 cm ? <i>Uniquement pour les lits médicalisés dino</i> : Hauteur de la barrière latérale au-dessus du matelas, est-elle supérieure à 60 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33	<i>Uniquement pour les barrières latérales divisées</i> : Écart entre le panneau et la barrière latérale ou entre les barrières latérales divisées inférieur à 6 cm ou supérieur à 31,8 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34	Manœuvrabilité aisée de la barrière latérale dans les glissières et enclenchement sûr ? <i>Uniquement pour les lits médicalisés dino</i> : Manœuvrabilité aisée des portes sur les profilés en aluminium ? Enclenchement sûr des portes dans le mécanisme d'enclenchement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35	Fixation suffisante ou fixation ferme des longerons / pièces de la barrière latérale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
36	Essai de contrainte de la barrière latérale sans déformation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
37		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mesure électrique :			
Résistance d'isolation - (doit uniquement être mesurée chez les modèles construits avant 2002.)			
38	Résistance d'isolation - valeur de mesure supérieure à 7 MΩ ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courant de fuite de l'appareil - (cette mesure n'est pas indispensable pour les lits médicalisés à partir de la date de fabrication 2018-05, pour les lits médicalisés avec un kit d'entraînement de la société limoss et à partir de la date de fabrication 2015-07, pour les lits médicalisés avec un kit d'entraînement de la société Dewert pendant les 10 premières années de la vie si le contrôle visuel et fonctionnel a réussi, lorsqu'il s'agit d'un lit médicalisé disposant d'une alimentation à découpage externe à fiche (SMPS) de la société limoss ou de la société Dewert. Pour ces lits médicalisés, la tension secteur est convertie directement dans l'alimentation à découpage externe à fiche en basse tension de protection de 35 V max.)			
39	Mesure directe du courant de fuite - valeur mesurée inférieure à 0,1 mA ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluation :			
40	Toutes les valeurs dans la plage admissible, contrôle réussi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si le contrôle n'a pas réussi :		<input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Mise au rebut	
Date / nom de l'inspecteur en lettres d'imprimerie / signature de l'inspecteur			Prochain contrôle

8 Aide au dépannage

8.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Risque de blessure

Les mesures de maintien en bon état ne doivent pas être effectuées lorsque le lit médicalisé est utilisé par une personne.



DANGER

Danger de mort par électrocution

Ne jamais tenter de réparer personnellement des défauts sur l'équipement électrique, car cela pourrait entraîner la mort dans certains cas ! Faire appel soit au service après-vente de la société Hermann Bock GmbH, soit à un électricien autorisé, apte à dépanner le système en respectant l'ensemble des mesures de sécurité et des prescriptions VDE pertinentes.



DANGER

Danger de mort par électrocution

Aucun composant de l'entraînement ne doit être ouvert !

Le dépannage ou le remplacement de composants électriques individuels doit être effectué exclusivement par un personnel spécialisé autorisé.



ATTENTION

Obligation de signalement des incidents

Conformément au règlement MDR, l'utilisateur et/ou le patient sont tenus de signaler tout incident grave lié à ce produit au fabricant et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel l'utilisateur et/ou le patient sont établis.

8.2 Analyse des erreurs et mesures possibles

L'aperçu suivant vous indique les dysfonctionnements que vous pouvez vérifier et résoudre facilement vous-même. Les autres dysfonctionnements doivent être éliminés par du personnel qualifié. Transférer le patient dans un autre lit et mettre le lit défectueux hors service (voir 5.3).

Défaut	Causes possibles	Remède
Les entraînements ne fonctionnent pas via la télécommande	Câble secteur débranché	Brancher le câble secteur
	Absence de tension dans la prise de courant	Vérifier la prise de courant ou la boîte à fusibles
	La fiche d'alimentation de la télécommande n'est pas correctement enfoncée	Vérifier la fiche de raccordement sur le moteur
	Télécommande ou entraînement défectueux	Informez l'exploitant ou le service après-vente de la société Hermann Bock GmbH
Les entraînements s'arrêtent lors de la pression d'une touche après un bref temps de démarrage	Un obstacle se trouve dans la zone de réglage	Retirer l'obstacle
	La charge de travail sûre a été dépassée	Réduire la charge
Les entraînements s'arrêtent après un certain temps de réglage	Le temps de réglage ou la charge de travail sûre a été dépassé(e) et l'interrupteur dans le transformateur de l'appareil de commande a réagi à la surchauffe	Laisser refroidir suffisamment le système d'entraînement.
Les moteurs de levage ne se déplacent pas parallèlement	Les moteurs n'étant pas synchronisés, plusieurs montées et descentes peuvent entraîner une différence de hauteur entre les panneaux de finition.	Actionner les moteurs jusqu'à leur position maximale vers le haut ou vers le bas afin de rétablir le parallélisme des panneaux de finition.

9 Démontage, remise à neuf et élimination

9.1 Démontage

Avant de commencer le démontage, débrancher la fiche d'alimentation. Le démontage du lit médicalisé s'effectue dans l'ordre inverse de la description du montage (voir 4.2.2).

9.2 Remise à neuf et recyclage

9.2.1 Utilisation durable grâce à la remise à neuf

Votre lit médicalisé est conçu pour durer et a été fabriqué à partir de matériaux de haute qualité. Si vous envisagez une mise au rebut, Hermann Bock GmbH se fera un plaisir d'examiner au préalable, sur demande, les possibilités de remise à neuf conformément aux normes de sécurité et de performance en vigueur.



9.2.2 Recyclage

Les composants matériels individuels en plastique, métal et bois sont recyclables et peuvent faire l'objet d'une valorisation conformément aux dispositions légales.

9.3 Élimination du produit

9.3.1 Élimination des composants électriques

Observer que les lits médicalisés à réglage électrique doivent être considérés comme des déchets électriques/électroniques commerciaux (b2b) selon la directive CE DEEE 2012/19/CE. Tous les composants électriques et électroniques du système de réglage électrique ayant été remplacés doivent être traités et éliminés de manière appropriée conformément aux exigences des lois nationales applicables.

9.3.2 Élimination des matériaux d'emballage

Les matériaux d'emballage doivent être triés selon leurs composants recyclables et recyclés ou éliminés conformément aux réglementations environnementales en vigueur dans le pays concerné.

9.3.3 Élimination des piles

Les piles doivent être éliminées conformément à la directive 2006/66/CE (directive sur les piles) et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères.



Hermann Bock GmbH
Nickelstr. 12
D-33415 Verl

Téléphone : +49 (0) 52 46 92 05 - 0
Télécopie : +49 (0) 52 46 92 05 - 25
Internet : www.bock.net
E-mail : info@bock.net

Nos DISTRIBUTEURS

Nos partenaires commerciaux misent comme nous sur la qualité, l'innovation et sur des standards hors commun, reconnus sur le plan international. Nous pouvons compter sur nos partenaires comme ils peuvent compter sur nous.

Veillez noter que notre personnel autorisé et nos distributeurs sont les seuls à pouvoir se charger des formations, de l'approvisionnement en pièces détachées, des réparations et des autres prestations. Toute modification technique non autorisée du produit, un maintien en bon état incorrect et l'utilisation de pièces de rechange non d'origine annule la garantie.

Vous trouverez une liste de nos distributeurs actuels sous
www.bock.net/kontakt/vertriebspartner